

# Baromètre “climat”

-

## Conseil de développement de la métropole de Rennes



---

MAI 2020



Conseil de  
développement  
Métropole de Rennes

## Master Aménagement et Collectivités Territoriales

AVRY Théo ; BELAID Lucas ; BEUNEL Manon ; BOURD CHOYER Domitille ;  
CHEVALIER Mathieu ; COSNEFROY Guillaume ; ERQUIET Margot ; GERMANICUS  
Dylan ; HENRY Lucas ; JAFFRE Martin ; LEDREUX Maëlan ; MAZE Lauriane ; RAPAIC  
Nicolas ; SOW Alhassane ; TICOS Alice ; TROUDOT Léa ; TRIQUET Thomas

INTRODUCTION .....	4
I) Contexte et objectif.....	4
II) Méthodologie .....	5
1. L'enquête quantitative .....	6
2. L'enquête qualitative.....	7
III) La structure du questionnaire et des entretiens.....	8
IV) Le plan du rapport .....	8
ANALYSE .....	9
I) La perception du PCAET .....	9
A) Les orientations du PCAET.....	2
B) Les ambitions du PCAET .....	4
C) Le niveau d'information .....	6
D) La représentation du PCAET selon le type de structure.....	7
E) Conclusion sur la perception du PCAET.....	8
II) État des lieux des actions mises en œuvre.....	9
A) À l'échelle de la structure.....	9
Le volet mobilité.....	10
Le volet énergétique.....	12
Le volet communication-sensibilisation .....	14
Le volet économie circulaire .....	17
Les freins et leviers.....	22
B) À l'échelle individuelle.....	23
Les actions futures envisagées .....	24
Les actions individuelles en termes de mobilité .....	24
Les actions individuelles en termes de performance énergétique .....	27
Les actions d'économie domestique.....	28
Les freins/leviers aux initiatives individuelles .....	28
C) Conclusion des actions mises en œuvre.....	29
III) Le rapport à la question climatique .....	30
A) Le niveau d'information face au changement climatique.....	30
B) Niveau d'information et actions individuelles.....	31
C) À l'échelle de la structure.....	35
D) Conclusion sur rapport à la question climatique.....	36
Conclusion .....	37
Remerciements .....	39
Annexe.....	40

QUESTIONNAIRE.....	40
ENTRETIENS.....	49

# INTRODUCTION

## I) Contexte et objectif

Le Conseil de développement de Rennes Métropole (CODEV), composé d'une diversité d'acteurs locaux, a pour mission l'élaboration, le suivi mais également l'évaluation de politiques publiques faisant de lui un véritable acteur du débat métropolitain.

**La question climatique est depuis longtemps une préoccupation des membres de CODEV** : participation et contribution au plan climat air-énergie territorial (PCAET), mais aussi création d'un groupe-action "transition climatique". Suite à ces diverses actions, il a été soulevé **l'intérêt d'une enquête de type quantitative, réalisée annuellement**, auprès des membres du Conseil sous la forme d'un **"Baromètre Climat"**.

La réalisation de ce baromètre a pour objectif d'apporter des informations concernant la perception du PCAET mais aussi sur les **actions mises en œuvre par les membres** à différentes échelles : celle de la structure qu'ils représentent mais également à une échelle individuelle. L'enquête a également pour objectif de mettre en lumière les actions locales et de mobiliser sur les questions climatiques au sein du CODEV. Ainsi, il devra ressortir de cette enquête des résultats interprétables qui permettront d'alimenter le conseil annuellement en matière de :

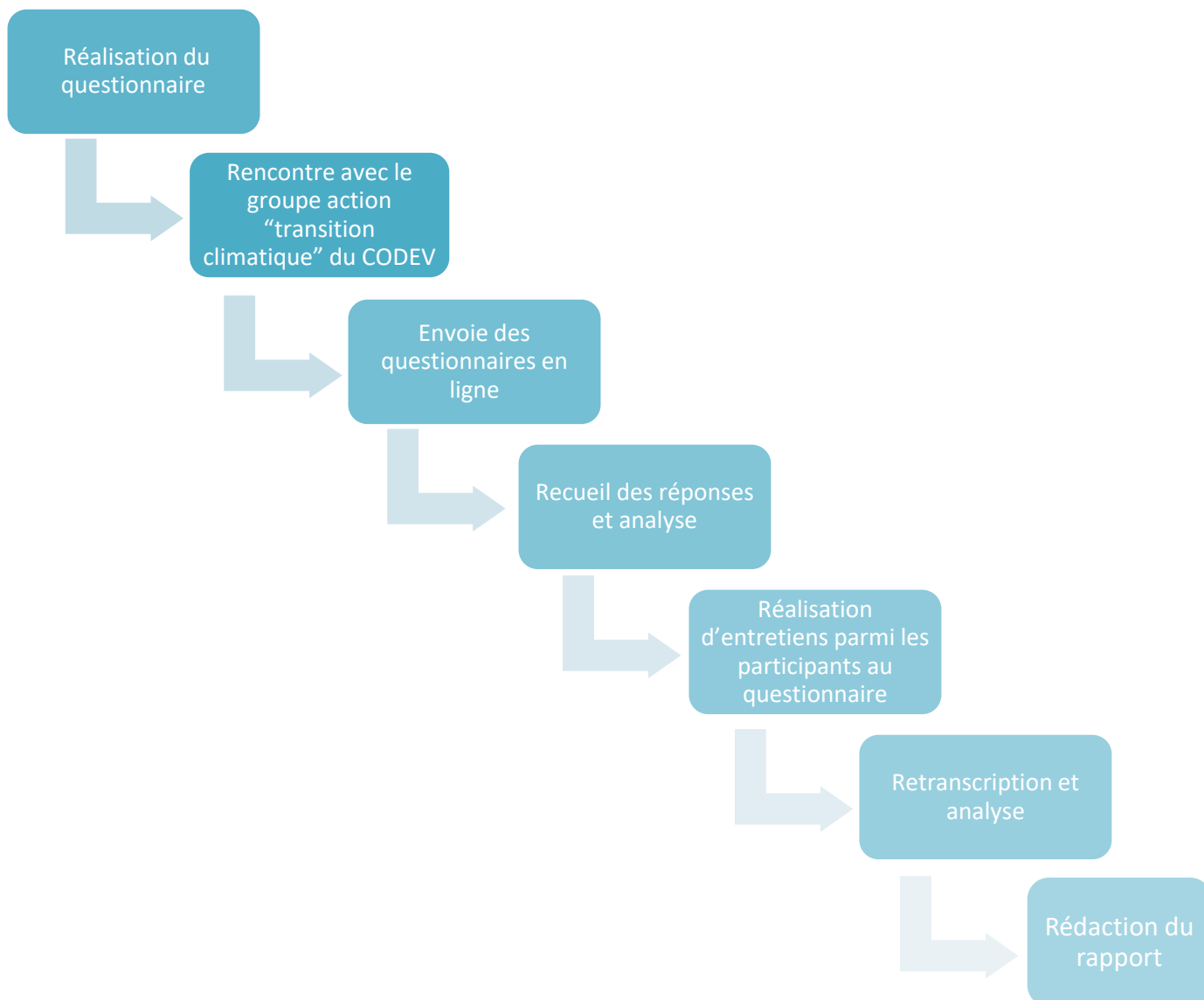
- **Perception du plan climat métropolitain**
- **Perception des acteurs locaux par rapport aux enjeux climatiques**
- **D'actions mises en œuvre (à diverses échelles)**

L'intérêt est donc d'avoir un baromètre comme outil de mesure de l'évolution des actions prises au sujet des questions climatiques.



## II) Méthodologie

La réalisation de cette enquête a nécessité le recours à des méthodes à la fois quantitatives et qualitatives. Les différentes étapes :



## 1. L'enquête quantitative

Le questionnaire a été réalisé et validé dans un échange entre le groupe d'étudiants et le groupe de travail. Le formulaire a été réalisé sur Framiform (formulaire en ligne gratuit) afin de faciliter sa réutilisation à l'avenir.

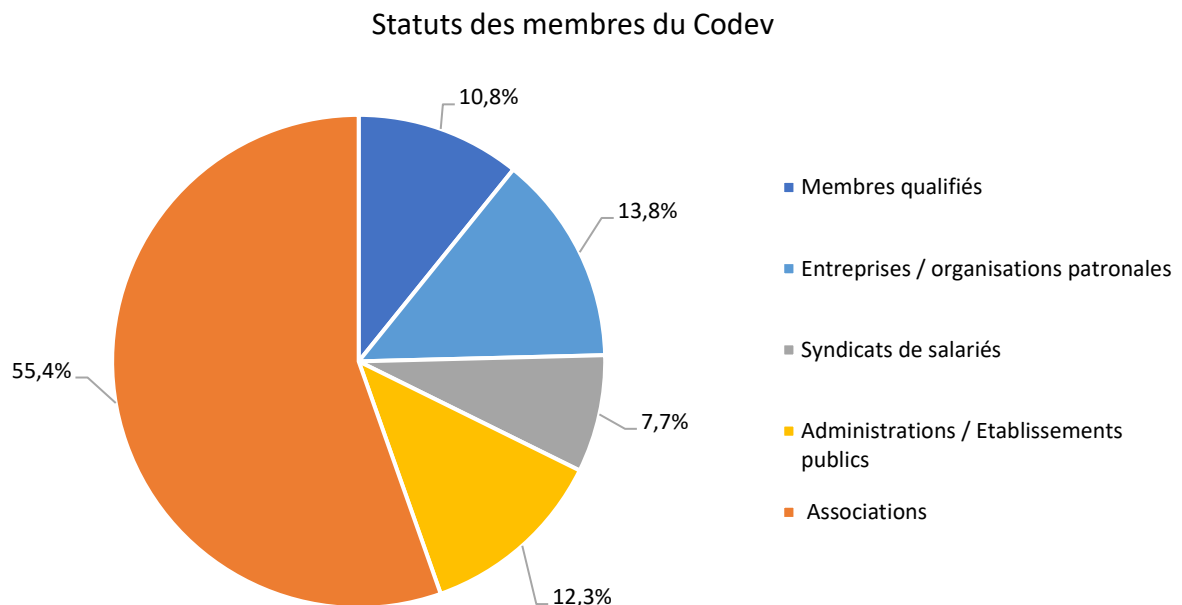
Le traitement et l'analyse des réponses ont été effectués à partir du logiciel Sphinx mais l'usage d'un logiciel de tableur (excel, calc) est venu en complément.

Le questionnaire a été transmis par mail à l'ensemble des membres du CODEV par un lien vers le formulaire en ligne. L'enquête a été réalisée du 9 mars 2020 au 31 mars 2020.

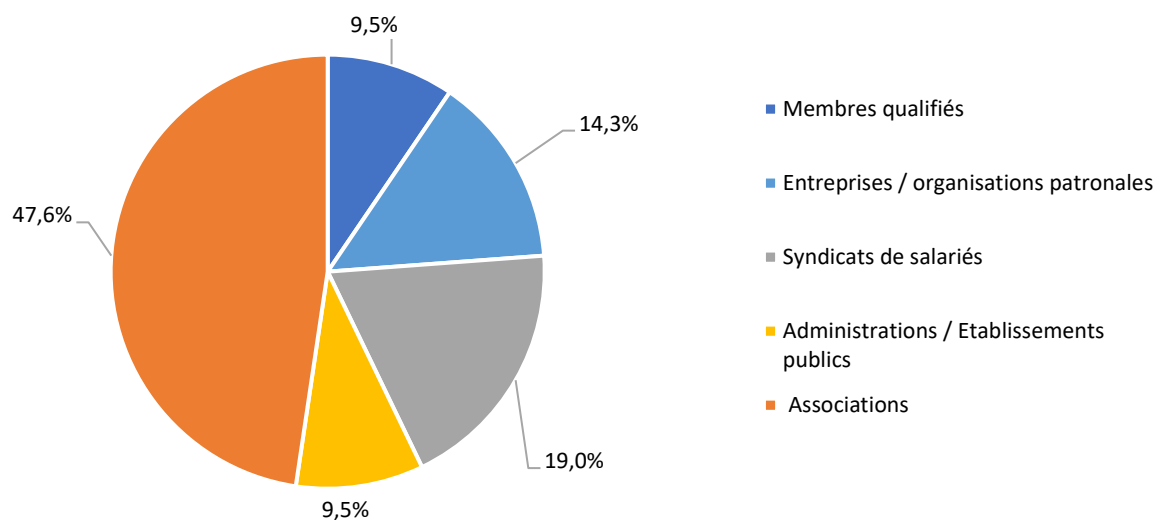
**21 membres du CODEV ont répondu à l'enquête, soit 36,8 % de l'échantillon global.**

Présentation de l'échantillon des répondants :

- 10 représentants d'associations
- 4 représentants de syndicats de salariés
- 3 représentants d'entreprises ou d'organisations patronales
- 2 représentants d'administrations ou d'établissements publics
- 2 membres qualifiés



## Représentation des participants au questionnaire selon le type de structure



- Les représentants d'associations représentent 50% des participants au questionnaire. Ils correspondent à près de 55% de la composition du CODEV.
- Nous constatons une surreprésentation des représentants de syndicats de salariés qui constituent 18% de l'échantillon du questionnaire contre presque 7% de la composition du CODEV.
- Les représentants d'entreprises ou d'organisations patronales représentent environ 13% des enquêtés et les représentants d'administrations ou d'établissements publics environ 9%.

L'analyse des questionnaires s'est donc réalisée en **plusieurs étapes** : tout d'abord par un traitement logiciel qui a permis d'obtenir des tris à plat ainsi que des analyses croisées. Cette base chiffrée a permis d'établir ensuite des hypothèses et des interprétations.

## 2. L'enquête qualitative

La dernière question du questionnaire proposait aux enquêtés de poursuivre l'enquête lors d'un entretien d'une vingtaine de minutes.

**11 participants ont accepté de communiquer leurs coordonnées pour prendre un rendez-vous.**

Sur ces 11 participants :

- 8 sont des représentants d'associations
- 2 sont des représentants de syndicats de salariés
- 1 est un représentant d'organisation patronale ou d'entreprise

Cette enquête a été réalisée entre mars et avril 2020.



Nous pouvons dès lors constater l'absence dans l'enquête qualitative de représentants d'administrations ou de membres qualifiés.

**Nous avons réalisé 9 entretiens.** Du fait des mesures prises par le gouvernement et de l'application des mesures de distanciation sociale, nos entretiens ont été réalisés par téléphone. Pour certains des entretiens, l'enregistrement n'a pu être possible.

L'analyse des entretiens s'est faite en plusieurs temps avec tout d'abord une retranscription et un traitement individuel puis une confrontation/comparaison des entretiens. Les entretiens ont aussi permis de venir en complément de réponses aux questions ouvertes issues du questionnaire.

### III) La structure du questionnaire et des entretiens

Le Baromètre-climat a pris la forme d'un questionnaire en trois parties. Dans la première, était traitée la perception du PCAET où les participants devaient entre autres **prioriser des actions** énumérées dans le document métropolitain. La seconde partie concernait les actions mises en œuvre dans les structures des personnes interrogées parmi des volets sélectionnés toujours par rapport au PCAET : mobilité, énergie, économie circulaire et communication et sensibilisation. Le but étant ici de réaliser un **état des lieux des actions** et de **récolter les appréciations les concernant**. Enfin la dernière partie **se focalise sur l'enquêté** et ses pratiques pour agir sur le changement climatique. Nous avons respecté la même nomenclature pour la grille d'entretien, en trois parties pour pouvoir croiser les deux analyses par la suite.

### IV) Le plan du rapport

L'analyse des questionnaires et des entretiens nous ont conduit à partager les résultats en trois grandes parties.

Nous traiterons tout d'abord de la perception du plan climat air-énergie territorial (I). Nous ferons ensuite l'état des lieux des actions mises en place à l'échelle de la structure des membres du CODEV mais également à l'échelle individuelle (sous la forme d'un plan miroir) (II). Enfin nous nous arrêterons sur l'évaluation de ces actions et le rapport à la question climatique (III).

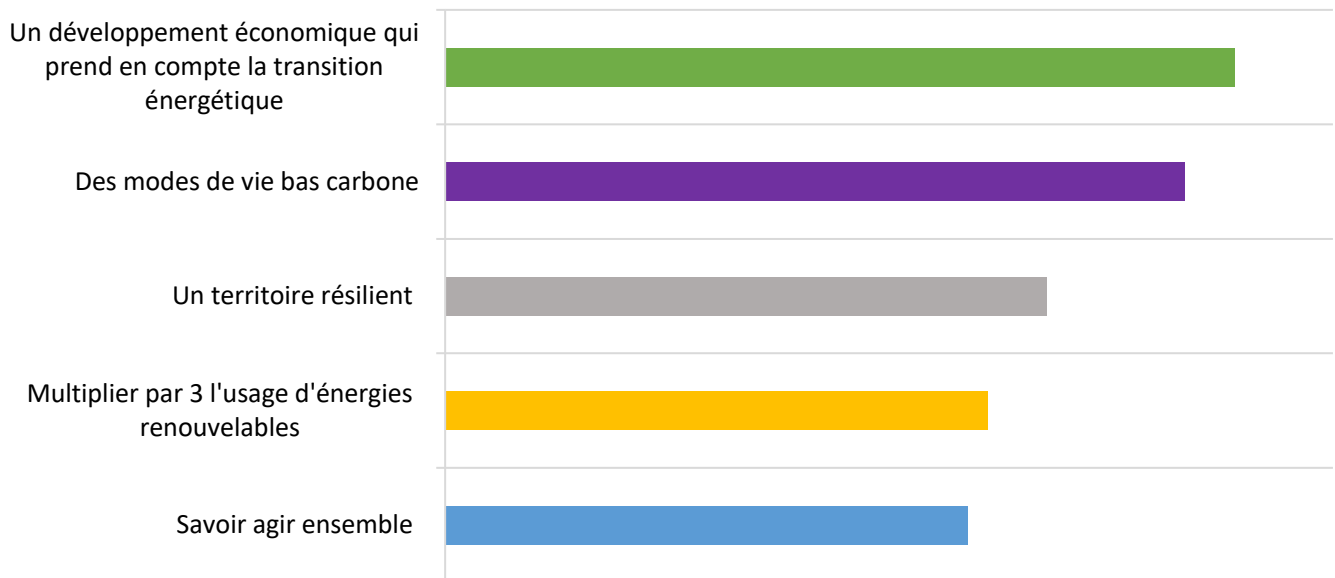
Cette structure en trois parties sera conservée lors de notre analyse. Cependant certains éléments de réponses, de parties distinctes dans le questionnaire, se retrouveront dans une partie commune.



## A) Les orientations du PCAET

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est organisé selon cinq orientations permettant d'établir la feuille de route. **Elles déterminent les enjeux et les objectifs généraux du document.** Ces orientations ne sont pas classées par ordre de priorité dans le PCAET. Nous avons donc voulu savoir quelle était la vision des structures membres du Codev par rapport à celles-ci et comment pouvaient-ils les prioriser.

### Priorisation des 5 orientations du PCAET



Ce tableau représente les scores des cinq orientations du PCAET. Pour les calculer, nous avons attribué un nombre de points à chaque réponse du questionnaire en fonction de leur classement (1ère position vaut 5 points, la 2ème en vaut 4, la 3ème en vaut 3 et ainsi de suite). En cumulant les valeurs obtenues pour chaque orientation, nous avons pu obtenir les scores de ce graphique. Ils permettent d'évaluer le niveau de priorité des orientations.

Deux orientations se distinguent des autres : celle relative au **développement économique** et celle relative à la **mobilité** ("des modes de vie bas carbone"). Nous pouvons voir à travers ces résultats une **volonté d'agir** dans ces domaines voire même des "urgences" à traiter le plus rapidement possible. Par ailleurs, nous pouvons également émettre l'hypothèse que ce sont deux problématiques auxquelles une grande partie des structures interrogées sont **confrontées quotidiennement**.

Pour les membres du Codev, les trois orientations prioritaires du PCAET sont donc le développement économique qui prend en compte la transition énergétique, des modes de vie bas carbone et l'augmentation du recours aux énergies renouvelables. A l'inverse, "**Savoir agir ensemble**", qui est un domaine d'action déjà existant chez les membres du CODEV fait l'objet d'une **non-priorisation**. Nous pouvons constater que les priorités ont été classées des actions les plus structurantes (et donc les plus complexes) aux actions les plus « abstraites ».

	Savoir et agir ensemble	Un territoire résilient	Des modes de vie bas carbone	Un développement économique qui prend en compte la transition énergétique	Multiplier par trois l'usage d'énergies renouvelables
Membres qualifiés	0	1	0	1	0
Syndicats de salariés	1	0	0	1	1
Administrations / Établissements publics	0	0	0	0	1
Associations	3	3	5	6	2
Entreprises/Organisations patronales	0	0	1	2	0

Ce tableau permet de montrer quelles sont les priorités selon chaque type de structure. Pour extraire ces données nous avons procédé de la manière suivante. Dans la question 1.1, il est demandé de classer par ordre de priorité l'importance que la structure accorde aux différentes ambitions du PCAET, et ce sur une échelle allant de 1 à 5 (1 étant la première priorité). Ainsi, nous avons additionné le nombre de réponse "1", dont les résultats sont affichés dans ce tableau. Concernant les associations, la somme de toutes les réponses en première position est supérieure au nombre de répondants, cela s'explique par le fait que 3 associations ont estimé que plusieurs orientations étaient prioritaires (2 d'entre elles en ont exprimé 2 et la troisième 5).

Exemple de lecture : Pour les entreprises et organisations patronales, l'orientation la plus prioritaire est celle du développement économique qui prend en compte la transition énergétique avec le score de 2, suivie de l'orientation des modes de vie bas carbone avec un score de 1.

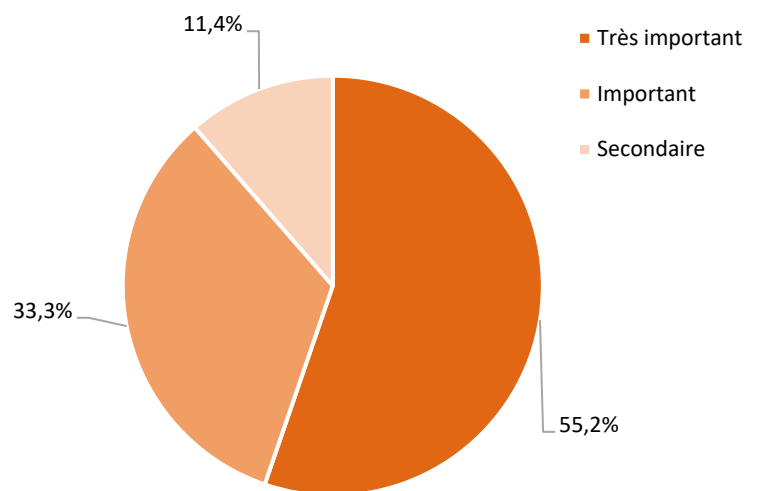
Pour les syndicats de salariés aucune orientation n'est clairement définie comme étant prioritaire. En effet, les trois représentants de syndicats de salariés interrogés ont chacun répondu de manière différente en exprimant comme orientation prioritaire : "savoir et agir ensemble", "un développement économique qui prend en compte la transition énergétique", "multiplier par trois l'usage d'énergies renouvelables".

Cette situation est observable également au sein des membres qualifiés qui ont respectivement choisi comme orientation prioritaire : "un territoire résilient" et "un développement économique qui prend en compte la transition énergétique"

## B) Les ambitions du PCAET

Tout comme les orientations, nous avons souhaité **prioriser les 10 ambitions** figurant dans le PCAET. La liste des ambitions étant plus exhaustive avec des formulations diverses, cette démarche nous permettait **d'affiner la perception des membres du CODEV** sur les objectifs du document métropolitain. Ces 10 ambitions ont été évaluées selon l'échelle proposée ci-dessus : Très important, important, secondaire.

Taux de priorisation des ambitions du PCAET



- Analyse :

La **majorité** des ambitions est classée comme étant **très importante**. Les ambitions émises par le document semblent donc être en cohérence avec les préoccupations et les attentes des membres du Codev. L'ambition jugée la plus importante est celle de la **rénovation en basse consommation de 6000 logements d'ici 2025**. Cette ambition est suivie de près par ces ambitions présentées ci-dessous qui montrent un certain consensus concernant leur haute importance :

- Être un territoire engagé pour le climat et la qualité de l'air (66,7%)
- Améliorer la qualité de l'air et prévenir l'exposition des plus fragiles (61,9%)
- Préparer le territoire aux conséquences du changement climatique (52,4%)
- 6000 logements par an rénovés en basse consommation d'ici 2025 (76,2%)
- Moins 10% de trafic routier en faisant évoluer les modes de déplacements (61,9%)
- Améliorer la performance énergétique et écologique des activités économiques et des services publics (71,4%)
- Accompagner l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation (61,9%)

L'ambition jugée comme étant la plus secondaire est l'innovation pour optimiser la distribution d'énergie.

Lors des entretiens, il a été soulevé la **difficulté de hiérarchiser les ambitions** tant ces dernières sont importantes :

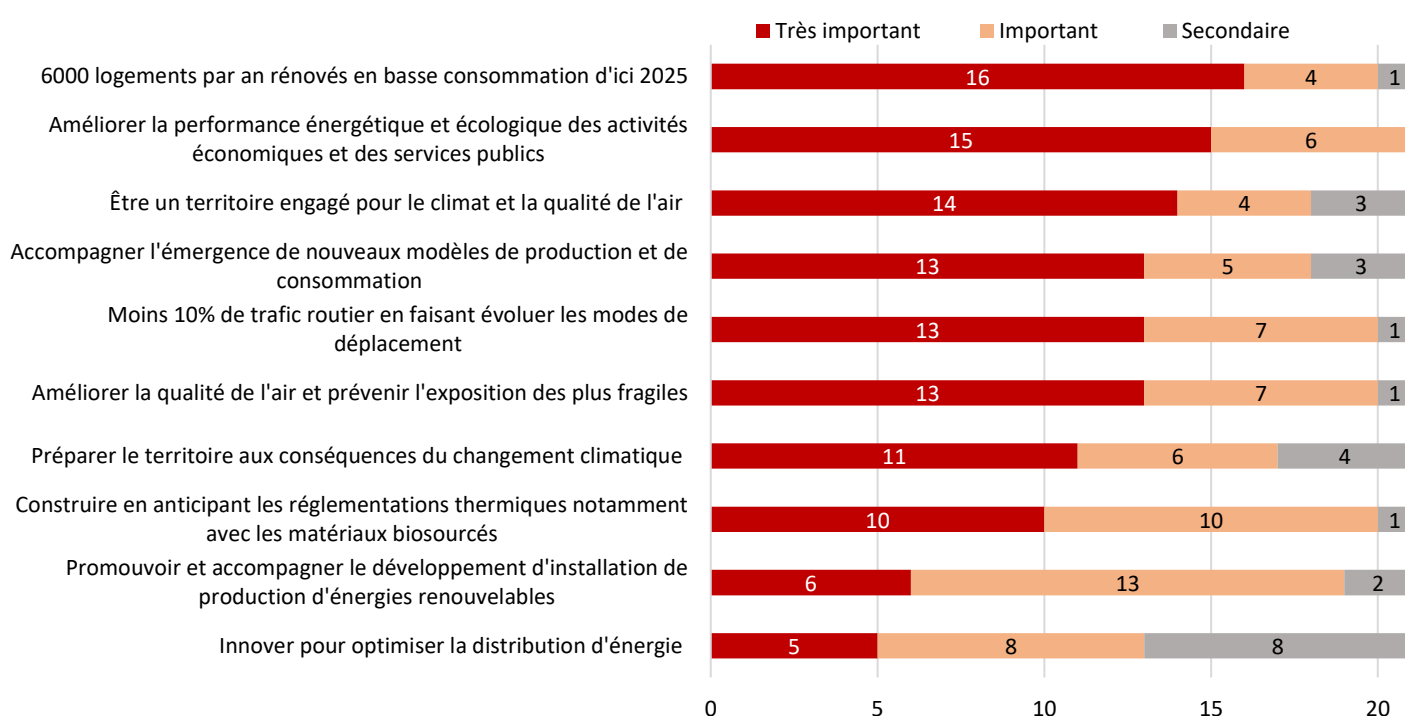
- "La difficulté est que tout est, tout est très important et qu'il est difficile de prioriser". (référence association 3)
- "Pour nous tout était prioritaire parce que tout était lié donc on ne voyait pas comment avancer sur un sujet et pas sur l'autre" (référence association 6).

- “de toute façon toutes les questions que vous allez poser je vais dire oui car nous sommes très sensibilisés à ces questions-là” (référence entreprise 1)

La seconde citation soulève la difficulté de séparer les domaines d’actions en raison de l’influence des uns sur les autres.

Cependant, certaines structures ont pu hiérarchiser les différentes ambitions. Leurs réponses s’alignent avec celles du questionnaire. La rénovation de 6000 logements en basse consommation est très présente : “euh il y en a qui sont bon faisables je ne sais pas, prioritaires pour moi y a la baisse du trafic, les 6000 logements et puis l’adaptation, c’est un terme global. En termes d’adaptation je pense qu’on a du boulot” (extrait de l’entretien avec l’administration 1); “La rénovation des bâtiments, et des habitations” (extrait de l’entretien avec l’association 4). Certaines ambitions sont apparues comme très importantes lors des entretiens comme “Accompagner l’émergence des nouveaux modèles de production et de consommation” (extrait de l’entretien avec le syndicat 1).

### Répartition des priorités par ambition



Ci-dessus se trouve un graphique en barre permettant de hiérarchiser les ambitions.

*Exemple de lecture : L’ambition “accompagner l’émergence de nouveaux modèles de production et de consommation” est relativement perçue comme étant prioritaire puisque sur 21 enquêtés, 13 leurs accordent un degré de priorité “très important”, 5 l’estiment “importante” et seulement 3 la jugent comme étant “secondaire”.*

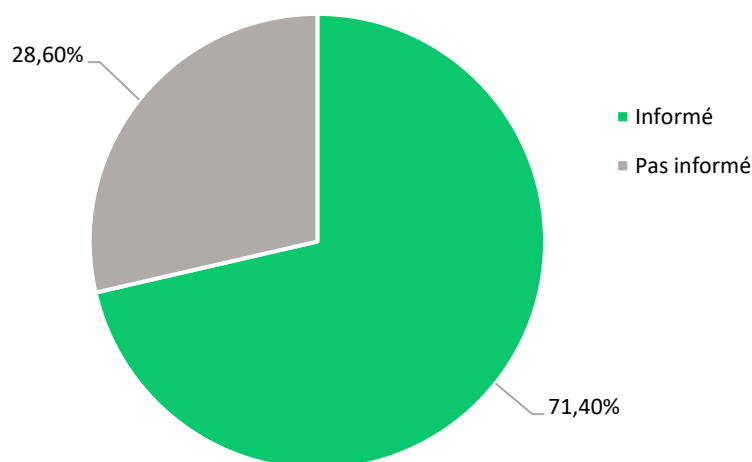
Ce graphique reprend les idées émises précédemment en précisant le caractère prioritaire de chacune des ambitions. On peut ainsi apercevoir les quelques ambitions qui paraissent moins importantes que les autres (même si de manière générale, les interrogés considèrent qu’elles sont assez importantes). Les ambitions qui paraissent **les moins prioritaires** sont relatives à **l’énergie**, aussi bien dans sa production que dans sa distribution. Par exemple, en ce qui concerne l’ambition “innover pour

optimiser la distribution d'énergie", seulement 5 individus sur 21 estiment que c'est une ambition très importante contre **8 la jugeant importante et 8 autres qui la trouvent secondaire.**

Parallèlement, les questions de performance énergétique et de l'amélioration de la qualité de l'air semblent faire **l'unanimité**. Effectivement, pour l'ambition " 6 000 logements par an rénovés en basse consommation d'ici 2025", le taux de priorité est très élevé puisque **76% de l'échantillon** soit 16 interrogés sur 21, trouvent cette ambition très importante, contre 4 qui la trouve importante et seulement 1 la jugeant comme secondaire. De même "qu'être un territoire engagé pour le climat et la qualité de l'air" est estimé comme une ambition très importante pour 14 enquêtés, important pour 4 enquêtés et secondaire pour 3 enquêtés.

### C) Le niveau d'information

Sentiment d'information des membre du Codev par rapport au PCAET



Si les membres du CODEV ont participé à l'élaboration du PCAET, il est toutefois intéressant de les interroger sur leur niveau d'information vis-à-vis de ce plan.

*A la question "Vous sentez-vous suffisamment informé.e sur le PCAET aujourd'hui ?", les enquêtés avaient la possibilité de répondre Oui, Non ou Pas concerné.*

À la lecture du graphique, il semble que pour une **majorité d'enquêtés la connaissance** de ce document soit effective.

Les structures qui ne se sentent pas suffisamment informées sur le PCAET sont majoritairement les deux membres qualifiés ce qui représente 100% des réponses. Il en est de même pour les syndicats de salariés qui ne se sentent pas suffisamment informés sur le sujet.

Cependant, les entretiens ont permis d'approfondir cette notion d'information et de soulever quelques critiques :

#### Un document complexe

La complexité du document a été relevée lors des entretiens. En effet, une simplification ou une segmentation du PCAET seraient nécessaires afin de toucher le plus grand nombre d'acteurs : *"le document a besoin d'être décliné par cibles en termes de communication"* (représentant d'administration 1). La diffusion du document a été jugée peu satisfaisante par d'autres enquêtés.

Au-delà de la complexité du document *"un document technique, complexe, peu lisible"* (représentation association 1), le désintérêt du citoyen est aussi soulevé : *"le gros handicap du plan climat c'est que beaucoup de choses reposent sur les citoyens. Le reste, c'est les collectivités, le gouvernement, le monde économique. Or, les citoyens sont les moins au courant de l'existence de documents tels le PCAET."*

## Un outil adapté pour la Métropole

Ces critiques peuvent être toutefois nuancées. *“Si le PCAET n'est pas tout public, il reste un outil pertinent pour les acteurs publics et les élus”* (référence association 3). Un autre enquêté considère quant à lui que le document est adéquat à l'échelle de la métropole mais que les objectifs n'étaient pas assez poussés pour d'autres échelles tels que le département ou la région.

## Des orientations contraires menées à la politique menée par la Métropole :

La concurrence métropolitaine et la volonté d'attractivité du territoire jugée permanente ont été mentionnées dans le sens où ces dernières seraient incompatibles avec le plan climat :

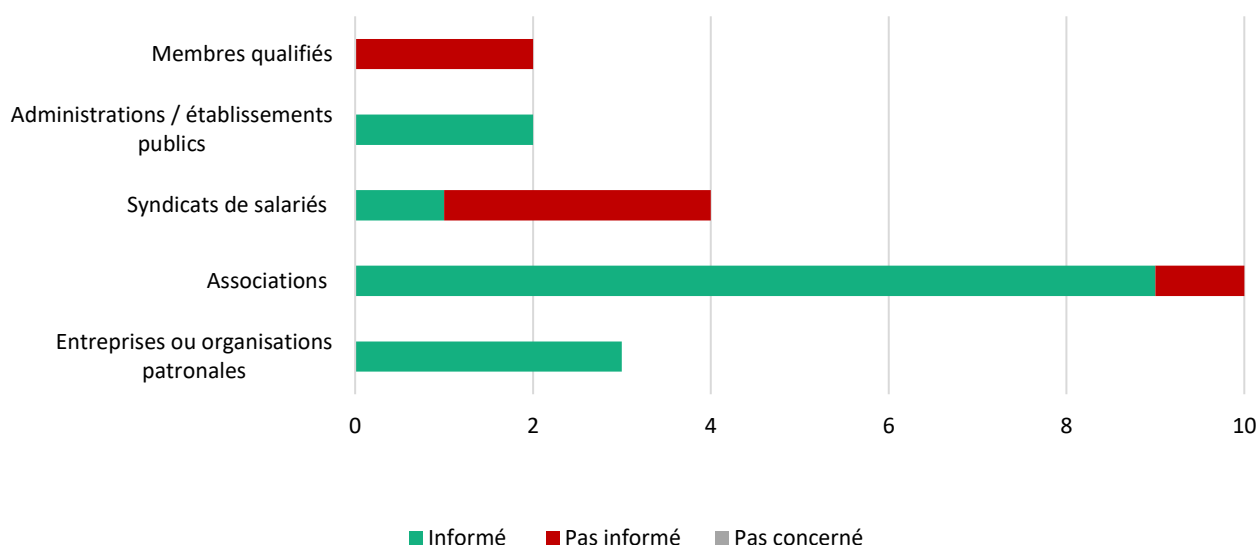
*“Je pense que fondamentalement la question du climat est une question politique qui remet en cause des grands choix politiques précédents... La métropolisation qui est une mise en concurrence de quelques grandes villes en France, basée sur l'attractivité. Personnellement je pense que continuer cette politique et vouloir se battre pour améliorer la qualité de l'air... c'est comme essayer de remplir un tonneau qui se vide”* (référence association 4).

Nous pouvons également faire un parallèle avec le souhait d'une plus grande sensibilisation sur ces enjeux. C'est notamment ce qu'a souligné l'interrogé de l'association 1 : *“On vit dans un système qui amène à produire plus et à consommer plus. Si on nous explique que la remise en cause d'un système productif serait plus bénéfique que les petits gestes alors ça serait une grande évolution de la pensée”*.

## D) La représentation du PCAET selon le type de structure

La perception du PCAET et de ses enjeux relève d'éléments relatifs à la psychologie de chacun. En effet, une perception a été donnée au nom d'une structure mais elle peut également relever de l'individu. Pour évaluer la perception du PCAET plusieurs informations ont été traitées : le niveau d'information sur le PCAET (question 1.3 du questionnaire).

Niveau d'information sur le PCAET par type de structure





Ce graphique en barre permet de sonder le niveau d'information des répondants sur le PCAET en fonction de leurs structures. Trois types de réponses : Informé, Pas informé, Pas concerné. Exemple de lecture : Sur 10 personnes interrogées au sein des structures associatives, 9 se sentent informées par rapport au PCAET.

15 des 21 enquêtés se sentent informés sur le PCAET confirmant un bon niveau d'information. Cependant des **déséquilibres** existent **entre les structures**. Certaines se disent **totalelement informées** (entreprises ou organisations salariales) contrairement à d'autres qui estiment **ne pas être informées** ou de façon moindre (membres qualifiés ou syndicats de salariés).

## E) Conclusion sur la perception du PCAET

Cette analyse de la perception du PCAET a permis de dégager des tendances et des limites à ce document.

- Les analyses quantitatives et qualitatives ont permis de cerner les **domaines d'actions à prioriser** notamment en matière de transition énergétique. En premier : le développement économique qui prend en compte la transition énergétique suivi des modes de vie bas carbone
- Il semblerait que la **formulation influence les réponses**, les formulations d'actions concrètes-chiffrées-datées étant privilégiées par rapport à des actions plus abstraites (ou déjà prise en considération par le CODEV).
- Le niveau d'information des membres du CODEV est élevé. Cependant de nombreuses remarques ont été faites lors des entretiens sur la **difficulté d'appropriation du document**. C'est un document qui est perçu comme étant complexe dans sa compréhension et encore trop peu connu.

## II) État des lieux des actions mises en œuvre

Certains domaines d’actions identifiés dans le PCAET de Rennes Métropole ont été repris dans le questionnaire. Il s’agit des volets mobilité, performance énergétique, économie circulaire, communication-sensibilisation. Nous avons fait le choix de réaliser une analyse de ces actions en distinguant les actions mises en œuvre au sein des structures (A) des actions effectuées à titre individuel (B).

### A) À l’échelle de la structure

L’inventaire des actions mises en œuvre par les membres du CODEV a fait l’objet d’une partie du questionnaire (Partie 2: les actions et les objectifs de votre structure). La première question de cette partie demandait des précisions quant à la structure représentée : “Vous siégez au CODEV en tant que...”. Nous avons déterminé au préalable plusieurs types de structure que nous avons gardé pour cette analyse :

- Représentant d’une entreprise ou organisation patronale
- Représentant d’une association
- Représentant d’un syndicat de salariés
- Représentant d’une administration/établissement public
- Membre qualifié

La réalisation d’une typologie nous a permis d’établir un **état des lieux des actions par structure** afin de faire des comparaisons entre elles (domaines d’expertise, domaines envisagés, satisfaction des actions...).

Chaque volet thématique contenait trois questions portant sur :

- la présence ou l’absence d’actions concernant la thématique
- la mise en place d’actions proposées dans le questionnaire
- la perception des actions mises en œuvre

L’étude des freins et des leviers au sein des organisations nous a également permis d’apporter des **éléments de réponses concernant l’avancée des actions**.

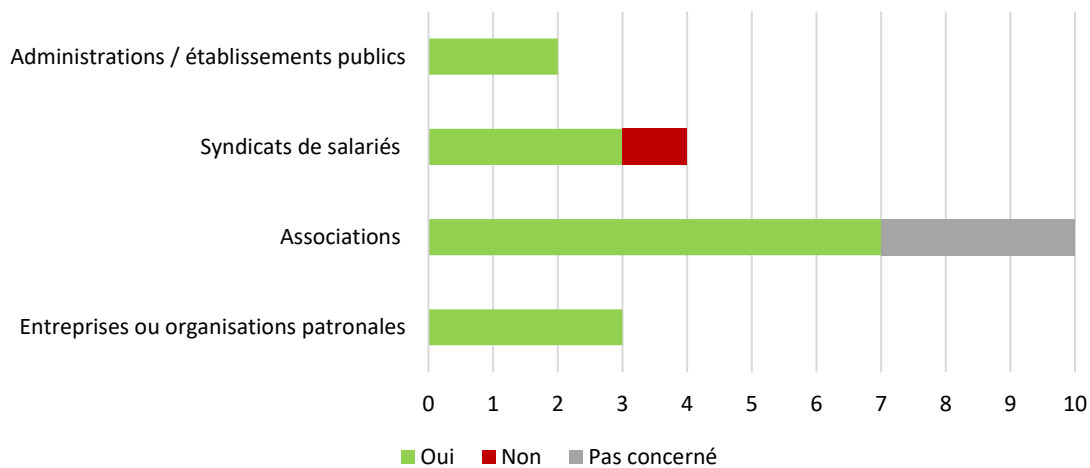


## Le volet mobilité

- Mise en place d'actions en matière de mobilité

La **majorité** des membres du CODEV (**78,9%** sur un taux de réponse de 90%) a mis en place des actions en lien avec la mobilité au sein de sa structure. C'est une thématique relativement **développée** même si certaines structures semblent plus en avance que d'autres.

### Mise en place d'actions "mobilité" par rapport au type de structure



Ce graphique en barre permet de sonder la mise en place d'actions liées à la mobilité par rapport au type de structure. Trois réponses possibles : Oui, Non, Pas concerné. Exemple de lecture : 3 syndicats estiment la mise en place d'action dans le domaine de la mobilité contre 1 syndicat de salariés qui estime le contraire.

- Mise en place des actions proposées

Actions proposées :

- La possibilité de télétravail (86,7%)
- Le covoiturage (60%)
- Le vélo ou la trottinette (40%)
- Les flottes de véhicules propres (46,7%)
- Équipements de recharge de véhicules (20%)

L'action la plus mise en œuvre, toute structure confondue, est le **télétravail**. Cette méthode s'est démocratisée, et est devenue une solution régulièrement envisagée par toutes les structures. Le **covoiturage est également fortement mis en place** avec une marge de progression identifiée comme nous l'explique un représentant de syndicat il y a « une incitation qui est forte sur le covoiturage » ainsi qu'un représentant d'une entreprise où il y a « une grosse promotion du covoiturage, ça se pratique bien ».

L'action la **moins mise en œuvre** par les différentes structures est l'**équipement de recharge de véhicule**. En effet ce type d'équipement n'est pas encore très diffusé mais pourrait s'apparenter à une mesure incitative. De même, 7 structures ont mis en place des flottes de véhicules propres : 3 sont des

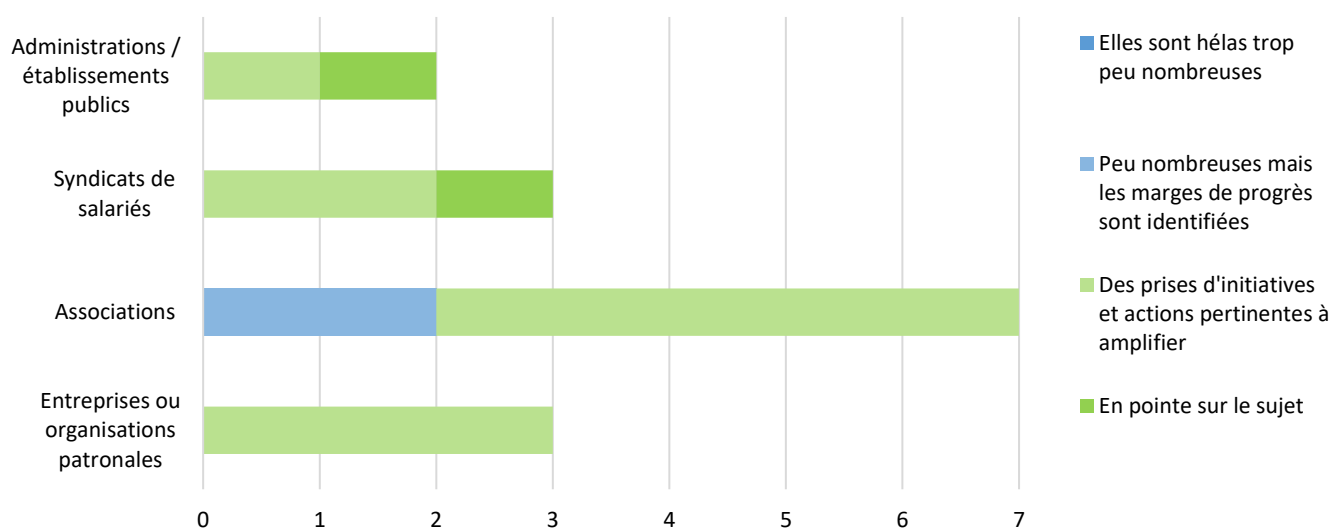
entreprises ou organisations patronales, 2 sont des associations, un syndicat de salariés et enfin une administration/ établissement public. Au vu de notre échantillon cela est tout de même un bon ratio.

Toutes les entreprises et organisations patronales ayant répondu au questionnaire ont développé une flotte de véhicules propres. Un représentant d'administration nous a également indiqué qu'“il y a eu une action de mobilisation des salariés sur la mobilité. Maintenant la structure est dotée d'un véhicule électrique de service, de 2 vélos électriques de services” mais cela s'est fait progressivement il y a d'abord eu “toute une action d'amorçage de la pratique du vélo électrique auprès des salariés avec plusieurs cohortes de 10-12 salariés qui ont fait des périodes d'expérimentation pendant 6 mois”.

Cette action est donc bien prise en compte mais elle sera plus facile à mettre en place pour des structures dont les capacités financières sont conséquentes. Cet argument est confirmé par un représentant d'association qui demande “de mettre en place des vélos électriques à disposition, c'est pratique et écologique. Pour aller aux réunions on n'arrive pas en transpirant comme avec un vélo normal... ou même des trottinettes électriques, des choses qui pourraient être faites”.

- Satisfaction par rapport à la mise en œuvre des actions sur le volet mobilité

Perception des actions "mobilité" par type de structure



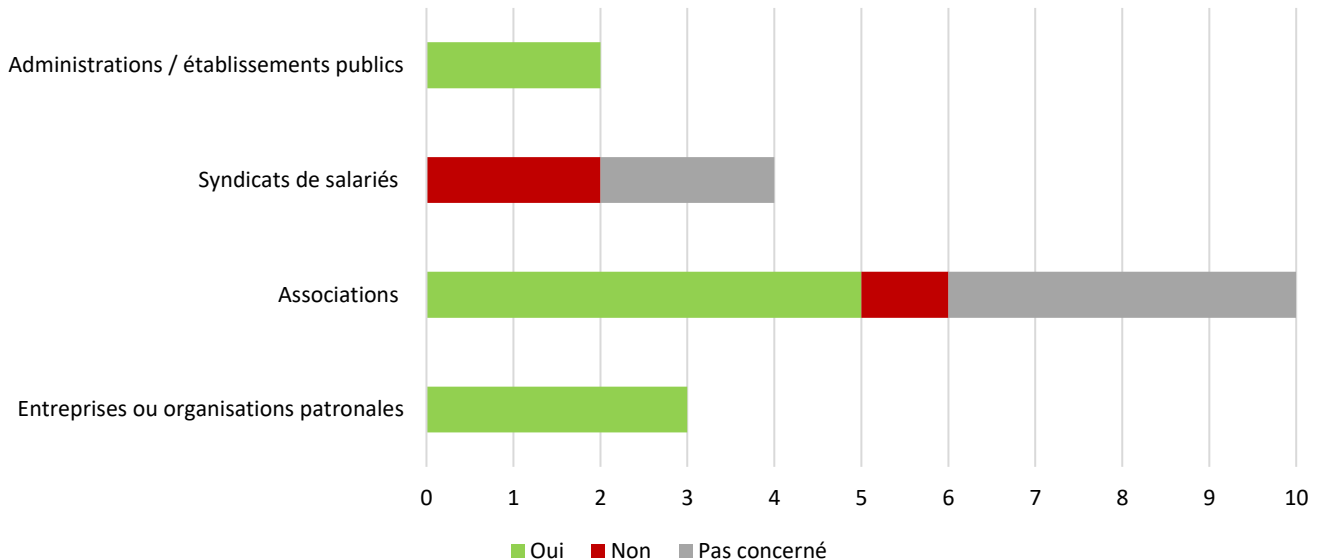
Ce graphique en barre permet de sonder la perception des actions liées à la mobilité par type de structure. Exemple de lecture : On observe pour les associations que les actions mises en œuvre en termes de mobilité sont estimées majoritairement comme positives puisque 5 enquêtés sur 7 considèrent l'existence des prises d'initiatives et actions pertinentes à amplifier.

**La mobilité est donc un volet maîtrisé par les différentes structures.** En effet, la plupart (69,2%) estime que les prises d'initiatives et les actions pertinentes sont à amplifier. Ces réponses soutiennent l'idée que ces dernières sont prêtes à continuer leurs actions et à les renforcer. Nous pouvons constater un réel **engouement et engagement** sur les actions de mobilités.



- Mise en place d'actions en matière de performance énergétique

### Mise en place d'actions "performance énergétique" par rapport au type de structure



Ce graphique en barre permet de sonder les actions mises en place en termes de performance énergétique en fonction des structures : trois types de réponses : Oui, Non, Pas concerné. Exemple de lecture : La mise en place d'actions dans le domaine de la "performance énergétique" pour les associations connaît des avis diversifiés puisque sur les 10 enquêtés, 5 personnes soulignent la mise en œuvre d'actions dans ce domaine, 1 remarque l'absence de ce type d'action et 4 personnes ne se sentent pas concernées.

En ce qui concerne la performance énergétique, seules **10 structures ont mis en place des actions** dont 5 associations, 3 entreprises ou organisations patronales et 2 administrations et/ou établissements publics. Les syndicats de salariés n'ont pas mis en place d'actions concernant la performance énergétique. Ce phénomène s'explique par le fait qu'ils **louent leurs locaux** ou que les travaux de rénovation nécessaires ne sont pas réalisés pour le moment. Une autre explication donnée par les représentants de syndicats de salariés interrogés est que le bâtiment qui héberge leurs bureaux est récent. Ainsi, la mise en place d'actions en termes de performance énergétique n'a pas été jugée nécessaire. La moitié des associations interrogées n'ont pas mis en place d'actions ou ne se sentent pas concernées. Elles l'expliquent principalement par le fait qu'elles sont hébergées ou louent des bureaux dans des bâtiments tiers ou regroupant plusieurs structures différentes comme un représentant d'association qui nous a indiqué qu'ils étaient "*accueillis dans des locaux tiers*".

- Mise en place des actions proposées

Plusieurs actions mobilité ont été proposées aux personnes interrogées :

- L'optimisation des équipements (70%)
- L'optimisation des flux d'énergie (60%)
- L'efficacité énergétique prise en compte lors de travaux sur l'enveloppe du bâtiment (70%)

- Le recours aux énergies renouvelables (30%)

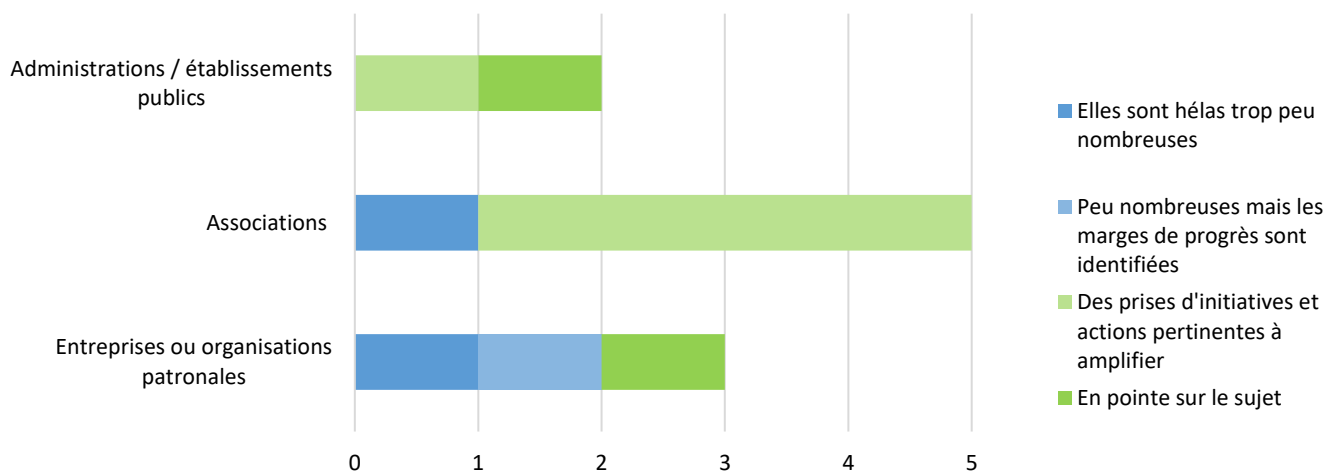
Les actions mises **majoritairement** en place par les différentes structures concernent **l'optimisation des équipements** ainsi que **l'efficacité énergétique** prise en compte lors de travaux sur l'enveloppe du bâtiment. Un représentant d'administration nous a précisé que son *"bâtiment siège [...] est une passoire thermique et il a été décidé récemment de déménager et de construire un autre bâtiment ailleurs"*. Cependant, déménager n'est pas toujours possible pour les structures.

La mise en place d'actions concernant l'optimisation des flux énergétiques semble complexe pour certaines structures associatives qui n'ont pas assez de leviers d'action pour avoir un réel impact sur cette question : *"[...] on n'a pas forcément du côté des énergies le choix de nos fournisseurs [...]"*. Cela est également confirmé par une autre association qui n'est pas propriétaire de son bâtiment.

Le recours aux **énergies renouvelables** est **l'action la moins mise en place** par l'ensemble des structures. Mais elle est tout de même envisagée pour 3 d'entre elles. Le recours aux énergies renouvelables reste encore difficile, cela demande un investissement important. Il faut parfois être propriétaire de ses locaux de travail pour pouvoir installer des dispositifs comme des panneaux photovoltaïques.

- Satisfaction par rapport à la mise en œuvre des actions sur le volet performance énergétique

#### Perception des actions "performance énergétique" par rapport au type de structure



*Ce graphique permet de sonder la perception des actions en termes d'énergie en fonction des structures. Exemple de lecture : Au sein des entreprises ou organisations patronales on observe une diversité d'avis puisque sur 3 enquêtés, un individu déplore le nombre d'action, le second estime qu'elles sont peu nombreuses mais que des marges de progrès sont identifiées puis le troisième considère sa structure comme étant en pointe sur le sujet.*

La modalité de réponse "des prises d'initiatives et actions pertinentes, à amplifier" concentre la moitié des réponses. L'autre moitié des réponses se disperse entre les différentes modalités. Ainsi une grande diversité de réponses se retrouve ici, soulignant les disparités existantes sur ce volet. Les structures "en pointe sur le sujet" se révèlent être les administrations et les entreprises. Remarquons que pour les structures de type "entreprises ou organisations patronales", les avis sont nuancés puisque sur les 3 enquêtés, chacun a des avis divers : un individu déplore le faible nombre

d'actions, le second estime qu'elles sont peu nombreuses mais que des **marges de progrès sont identifiées** puis le troisième considère sa structure comme étant en pointe sur le sujet.

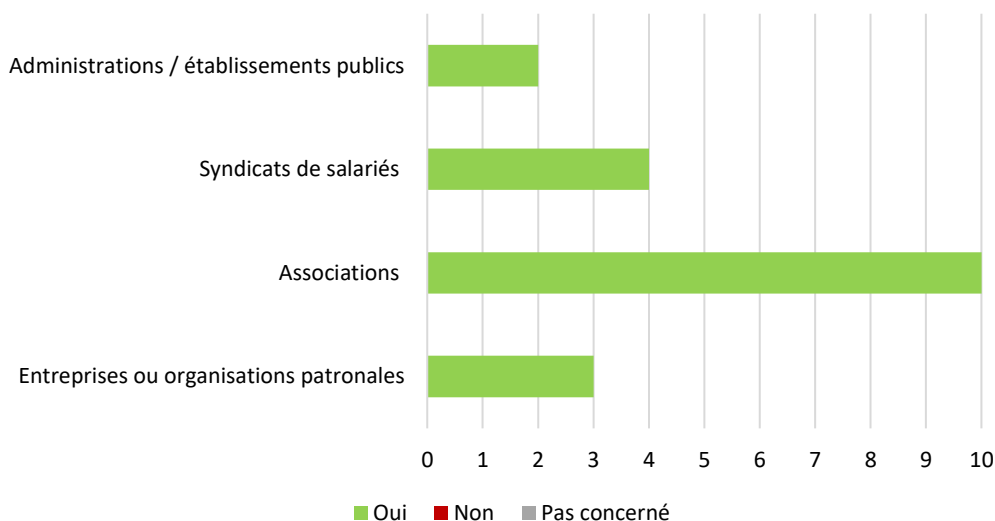
L'insuffisance d'actions concerne également les associations où un enquêté les trouve peu nombreuses. Cela reste toutefois à nuancer puisque 4 enquêtés des représentants d'associations sur 5, trouvent leurs actions pertinentes. Les efforts que demande ce thème en termes d'infrastructures, de coût et de technicité ne sont pas réalisables par tous même si nous observons une **"envie de faire"**.



### Le volet communication-sensibilisation

- Mise en place d'actions en matière de communication-sensibilisation

Mise en place d'actions "communication et sensibilisation" par rapport au type de structure



Ce graphique permet de sonder les actions mises en place en termes de communication et de sensibilisation autour des enjeux du PCAET, en fonction des types de structures. Trois types de réponses : Oui, Non, Pas concerné. Exemple de lecture : Les 10 structures associatives déclarent avoir mis en place des actions de "communication et sensibilisation"

Les actions liées à la communication et la sensibilisation par rapport aux enjeux environnementaux sont **mises en place par l'ensemble des structures**. C'est le thème le plus **consensuel**. En effet, ce volet se révèle plus facile à développer en raison de son **faible coût** (financier, humain...). Ce dernier est également moins source de bouleversements au sein des structures.

- Mise en place des actions proposées

Actions proposées :

- La documentation/intervention sur les questions environnementales, climatiques ou énergétiques (100%)

- La mise en place d'une stratégie RSE (31,6%)
- La mise en place de groupe de travail ou commission dédiées aux enjeux du climat ou de l'énergie (52,6%)
- Le soutien à des initiatives de collaborateurs (78,9%)
- La mise en place d'événementiels (47,4%)

Le dispositif le **plus développé est la documentation** (flyer, affiche, infographie, etc.). En effet, l'intégralité des enquêtés ont mis en œuvre cette action.

La mise en place d'une stratégie de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un dispositif plus clivant. En effet, plus de la moitié des enquêtés ont répondu "pas à ma connaissance". Cette contribution des "entreprises aux enjeux du développement durable" ([écologique-solidaire.gouv.fr](http://ecologique-solidaire.gouv.fr)) s'appuie sur une réglementation et des démarches administratives. De plus, elle se destine plus à des entreprises qu'à des associations ou des syndicats de salariés.

La mise en place de groupe de travail ou de commissions dédiées aux enjeux du climat ou de l'énergie concerne **presque la moitié des enquêtés**. Néanmoins, elle est l'une des **actions les plus envisagées** à l'avenir par les participants du questionnaire.

Une partie importante de l'échantillon soutient des initiatives de collaborateurs.

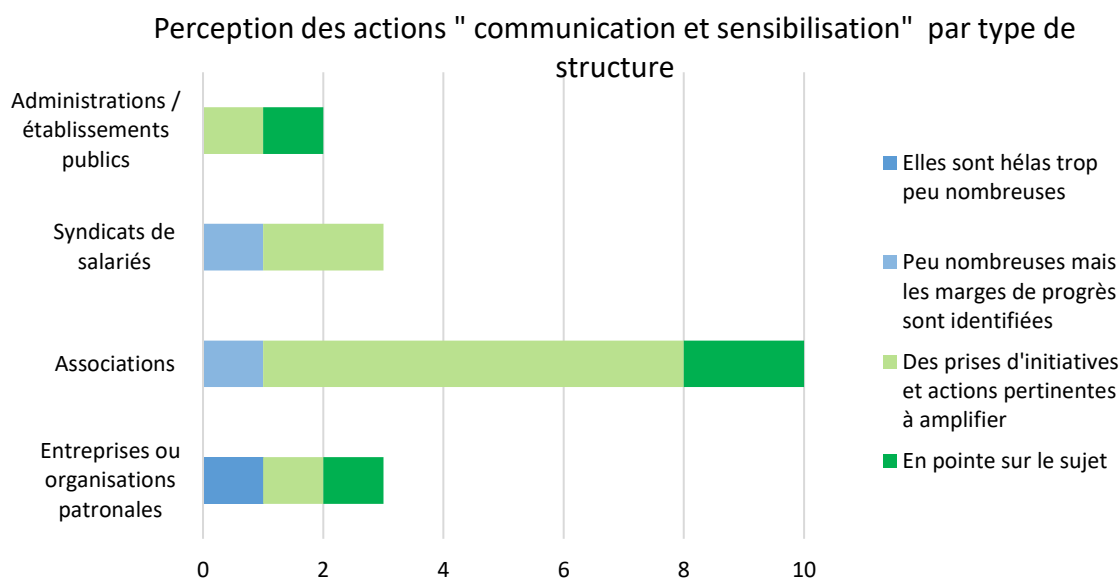
Concernant l'événementiel, les structures sont mitigées. En effet, cela demande des moyens importants (humains et financiers) que toutes les structures ne peuvent pas assumer. Les entretiens nous l'ont d'ailleurs confirmé.

Pour certaines structures associatives ou syndicales, ce répertoire d'actions rentre dans leurs missions.

De nombreuses initiatives prenant diverses formes ont été évoquées : camion aménagé (association environnementale), des revues (syndicat de salariés), café citoyen (association culturelle). Ces structures ont également mis en place des **actions annexes** comme des "repas à base de produits bio et locaux", de la "désobéissance civile, plaidoyer auprès des élus" ou encore des "Université populaire sur le Climat et la transition énergétique". En revanche, ce que déplorent cependant ces structures c'est le "manque d'implication citoyenne" et un **désintérêt** (notamment soulevés par un syndicat lors d'un entretien "Et je ne parle pas du citoyen lambda qui lui ça lui passe à 10 000 d'altitude"). Cependant, certaines structures mettent en place des **projets d'événementiels ambitieux** : "On avait prévu d'organiser un challenge mobilité" (administration). La structure met en concurrence un groupe d'entreprises sur une semaine, les salariés se prêtent aux jeux. À la fin de cette semaine, elles se réunissent, ce qui développe leur réseau. De plus, les structures peuvent tester de nouvelles mobilités, tel que le covoiturage par exemple.

- Satisfaction par rapport à la mise en œuvre des actions sur le volet communication-sensibilisation



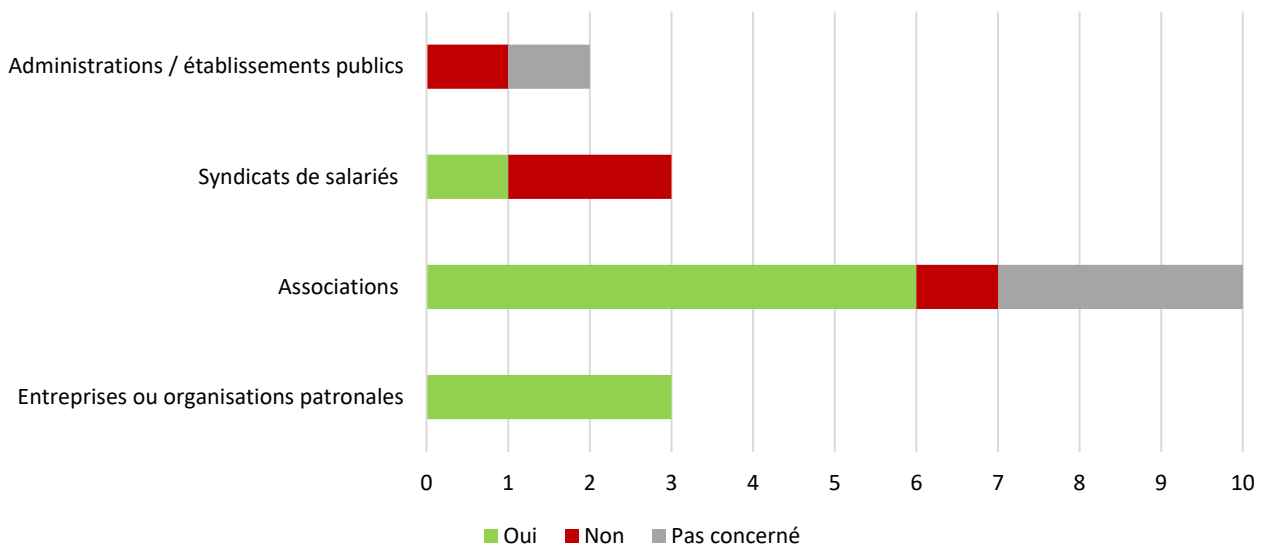


*Clé de lecture : 7 associations estiment qu'en termes de communication et de sensibilisation les prises d'initiatives et actions sont pertinentes mais à amplifier, 1 association les trouve peu nombreuses, 2 pensent être en pointe sur le sujet.*

Les actions en termes de communication et de sensibilisation concernant la question environnementale sont donc **abordées dans toutes les structures**. Près de **60%** des enquêtés estiment que les prises d'initiatives sont pertinentes et à amplifier. D'ailleurs plus de la moitié des enquêtés à avoir choisi cette réponse sont des représentants d'association. Si dans l'ensemble les enquêtés expriment une satisfaction, un représentant d'entreprise ou d'organisation patronale trouve les actions de communication "hélas, trop peu nombreuses".



### Mise en place d'action "économie circulaire" par structure



Ce graphique en barre est proportionnel aux nombres de réponses. Exemple de lecture, 6 associations ont mis en place des actions en lien avec l'économie circulaire, 1 association n'a mis en place aucune action et 3 ne se sentent pas concerné.

- Mise en place d'actions en matière d'économie circulaire

**Plus de la moitié** des enquêtés (environ **55%**) ont **mis en place des actions** en matière d'économie circulaire. Le reste des réponses de la population enquêtée se divise entre "Non" et "Pas concerné". L'intégralité des représentants d'entreprises ont mis en œuvre des actions en matière d'économie circulaire, tout comme plus de la moitié des représentants d'associations. Dans l'ensemble, ce sont les acteurs économiques qui ont répondu positivement. Par conséquent, les représentants d'administrations ont répondu négativement ou "pas concerné".

- Mise en place des actions proposées

Plusieurs actions ont été proposées aux personnes interrogées :

- La politique d'achats responsables (60%)
- Le recyclage et ré-usage des déchets (90%)
- La mutualisation avec d'autres entreprises/structures (50%)
- Le respect de l'environnement ou éco-conception (80%)

La **politique d'achats responsables** est mise en place par **60%** des structures. Ce taux va très certainement **augmenter** puisque pour 20% des enquêtés, cette action est envisagée. C'est d'ailleurs l'action la plus envisagée pour les structures où elle n'est pas encore mise en place.

L'action **la plus pratiquée** dans les différentes structures est le **recyclage et le ré-usage des déchets**. Cela est confirmé dans les entretiens où les structures interrogées ont compris et mis en place cette action où de nombreuses sensibilisations ont déjà été effectuées à travers la mise en place

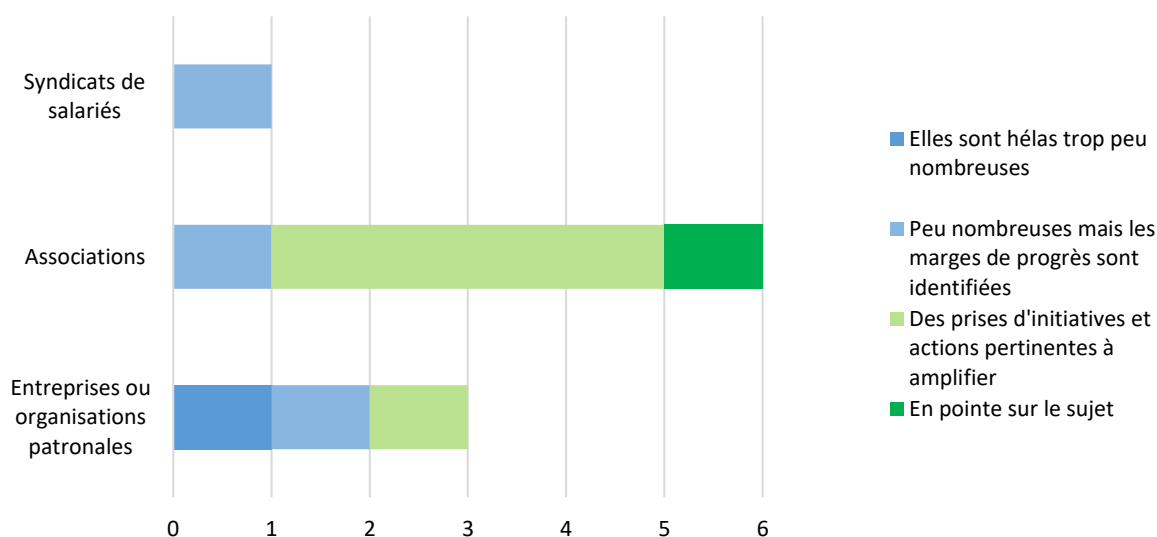
d'équipement de recyclage : "Dans les locaux oui. On a trois poubelles par tour. Pour trier les papier les emballages" (référence Administration 1). De nombreuses campagnes de sensibilisation ont été menées sur ce sujet ce qui permet aujourd'hui une bonne prise en main de l'action.

La **mutualisation entre entreprises** est mise en œuvre de façon disparate mais qui a de bonnes **perspectives d'avenir**. Elle est surtout mise en place au niveau des associations, ce qui pourrait servir d'inspiration pour d'autres structures. Les entretiens nous montrent que ce sujet est soit maîtrisé soit non mis en place. Nous avons pour exemple le cas d'une administration qui est en pointe sur le sujet et milite pour le développement de ce domaine. La structure a mis en place plusieurs projets comme "la synergie inter-entreprises". Elle a également créé "un catalogue des ressources" avec "une communauté des boîtes à ressource du 35". Cette action permet une vraie mutualisation des compétences de chaque structure. Certaines structures sont en retard sur le sujet comme nous l'a précisé l'acteur de l'entreprise 1 : "Il y a des choses à faire, on est en retard là-dessus (l'économie circulaire), je vous le dis, en Bretagne je trouve qu'on est quand même très en retard, on fait quelques actions mais c'est seulement peanuts. Donc là-dessus on a encore à apprendre, à faire, à développer avec les collectivités, tout ce qu'on peut faire. Sur l'économie circulaire là où on fonctionne le mieux c'est vraiment tout ce qui touche les bâtiments, les réemplois des matériaux."

Le respect de l'environnement et l'éco-conception est également très ancré au sein des différentes structures sondées. En effet 80% de ces dernières annoncent que diverses actions autour de ces domaines sont mises en place.

- Satisfaction par rapport à la mise en œuvre des actions sur le volet économie circulaire

Perception des actions "économie circulaire" par type de structure



Exemple : 4 associations estiment qu'en termes de d'économie circulaire, les prises d'initiatives et actions sont pertinentes mais à amplifier, 1 estime être en pointe sur le sujet et 1 autre pense que les actions sont peu nombreuses mais des marges de progrès sont identifiées.

La moitié des réponses correspond à “des prises d’initiatives pertinentes, à amplifier”. Sur 5 réponses, 4 viennent des représentants d’associations. La réponse la plus critique “hélas sont trop peu nombreuses” émane d’un représentant d’entreprise alors que la réponse la plus positive vient d’un représentant d’association qui se considère “en pointe sur le sujet”. 3 des 10 réponses concernent le faible nombre d’actions (1 pour chaque type de structure).

Un représentant d’entreprise évoque cependant un retard dans ce domaine : “*on est en retard là-dessus*” (entreprise 1).

Certaines structures associatives lors des entretiens ont évoqué l’importance d’acheter local : “*Acheter le plus local ... ou récupération des invendus*”.

## ADMINISTRATIONS / ETABLISSEMENTS PUBLICS



Actions mises en place :  
OUI =2

Nombre de sous actions mises en place = 4

Nombre de répondants de cette catégorie = 2



Actions mises en place :  
OUI =2

Nombre de sous actions mises en place = 4

Nombre de répondants de cette catégorie = 2



Actions mises en place :  
OUI =2

Nombre de sous actions mises en place = 4

Nombre de répondants de cette catégorie = 2



Actions mises en place :  
OUI =2

Nombre de sous actions mises en place = 4

Nombre de répondants de cette catégorie = 2

## ASSOCIATIONS



Actions mises en place :  
OUI = 7

Nombre de sous actions mises en place = 3

Nombre de répondants de cette catégorie = 10



Actions mises en place :  
OUI =5

Nombre de sous actions mises en place = 4

Nombre de répondants de cette catégorie = 10



Actions mises en place :  
OUI = 10

Nombre de sous actions mises en place = 4

Nombre de répondants de cette catégorie = 10



Actions mises en place :  
OUI = 6

Nombre de sous actions mises en place = 4

Nombre de répondants de cette catégorie = 10

## SYNDICATS DE SALARIES



Actions mises en place :  
OUI = 3

Nombre de sous actions mises en place = 5

Nombre de répondants de cette catégorie = 4



Actions mises en place :  
OUI = 0

Nombre de sous actions mises en place = 0

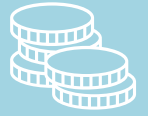
Nombre de répondants de cette catégorie = 4



Actions mises en place :  
OUI = 4

Nombre de sous actions mises en place = 5

Nombre de répondants de cette catégorie = 4



Actions mises en place :  
OUI = 1

Nombre de sous actions mises en place = 3

Nombre de répondants de cette catégorie = 3

## ENTREPRISES / ORGANISATIONS PATRONALES



Actions mises en place :  
OUI = 3

Nombre de sous actions mises en place = 5

Nombre de répondants de cette catégorie = 3



Actions mises en place :  
OUI = 3

Nombre de sous actions mises en place = 4

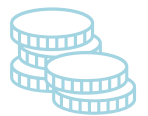
Nombre de répondants de cette catégorie = 3



Actions mises en place :  
OUI = 3

Nombre de sous actions mises en place = 5

Nombre de répondants de cette catégorie = 3



Actions mises en place :  
OUI = 3

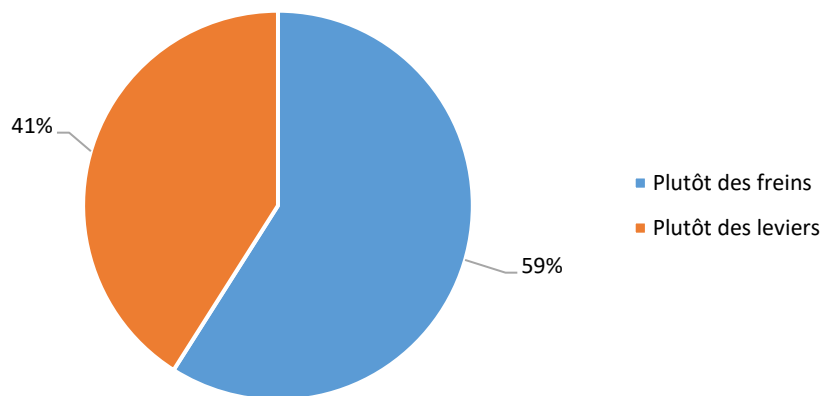
Nombre de sous actions mises en place = 3

Nombre de répondants de cette catégorie = 3

## Les freins et leviers

Les freins et leviers nous donnent une **vision des difficultés** (freins) que peuvent rencontrer les différentes structures. Ils permettent également de **mettre en avant les atouts** (leviers) sur lesquels les structures peuvent s'appuyer pour mener des actions concernant le PCAET.

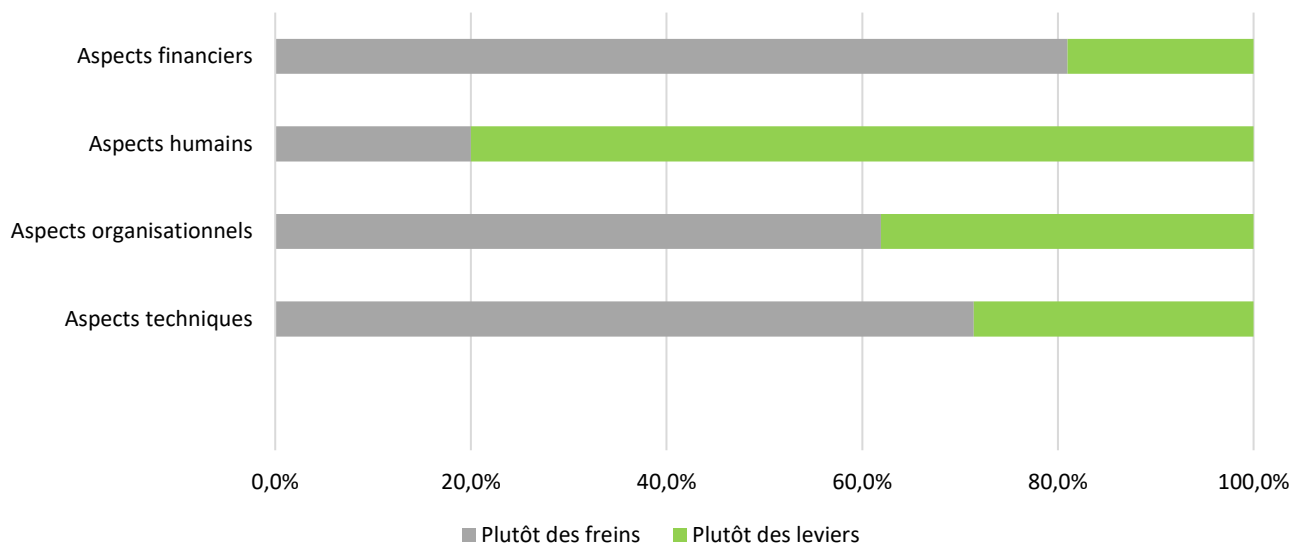
Pourcentage de freins par rapport aux leviers des structures membres du Codev



Nous avons proposé quatre aspects à identifier comme étant des freins ou des leviers :

- Les aspects financiers (pour 81% des répondants freins et pour 19% leviers)
- Les aspects humains (20% freins et 80% leviers)
- Les aspects organisationnels (61,9% freins et 38,1% leviers)
- Les aspects techniques (71,4% freins et 28,6% leviers)

Différents freins et leviers des structures



*Exemple de lecture : l'aspect humain est considéré comme un levier avec 0.8 points*

- Analyse

De nombreux freins à l'application des objectifs du PCAET sont évoqués par les enquêtés. Ces difficultés peuvent être toutefois nuancées par certains leviers existants.

**L'aspect financier est le plus grand frein** à la mise en place d'actions pour les structures membres du CODEV (17 réponses sur 21). En effet, nous avons pu observer des disparités assez importantes sur certaines actions demandant un investissement financier important. Il est intéressant de préciser que les représentants des entreprises et des administrations ont répondu à l'unanimité "plutôt un frein" alors que dans l'ensemble, ils sont les structures ayant mis le plus d'actions en place. Toutefois, 9 des 10 représentants d'associations et 3 des 4 représentants de syndicats ont répondu de la même façon. Les deux membres qualifiés considèrent qu'il s'agit plutôt d'un frein.

En revanche, **l'aspect humain représente pour toutes les structures le levier le plus important**. En effet, **80%** des structures le considèrent comme tel. Une nouvelle fois les représentants d'entreprises et d'administrations ont répondu de façon uniforme. 8 des 9 représentants d'associations et 3 des 4 des représentants de syndicats de salariés ont répondu levier également. Les deux membres qualifiés considèrent que c'est plutôt un frein. Ces résultats illustrent selon eux, la volonté de s'engager. Lors d'un entretien nous avons questionné un acteur syndical qui nous a confié que le collectif était le seul responsable des changements au sein de la structure et non la structure en elle-même.

Quant à **l'aspect organisationnel**, celui-ci est plus **sujet à débat** car 13 des 21 répondants ont assuré que c'était "plutôt un frein" et 8 que c'était "plutôt un levier". 6/8 des réponses "plutôt un levier" viennent des représentants d'associations et l'intégralité des représentants d'administrations considère que c'est plutôt un frein, tout comme les  $\frac{2}{3}$  des représentants d'entreprises,  $\frac{3}{4}$  des représentants de syndicats de salariés et des deux membres qualifiés.

La majorité des répondants considère que **l'aspect technique est "plutôt un frein"**. En effet, cette vision est partagée à l'unanimité par les représentants d'entreprises, d'administrations et les membres qualifiés. Nous pouvons noter que  $\frac{3}{4}$  des représentants de syndicats de salariés soutiennent cette vision. L'aspect technique fait toutefois l'objet de divergences auprès des représentants d'associations : 5 d'entre eux considèrent que c'est un levier et l'autre moitié le perçoit davantage comme un frein. On voit encore ici, une vision différente de la part des associations. Alors que les aspects organisationnels et techniques sont perçus comme des freins, les associations les considèrent comme des leviers.

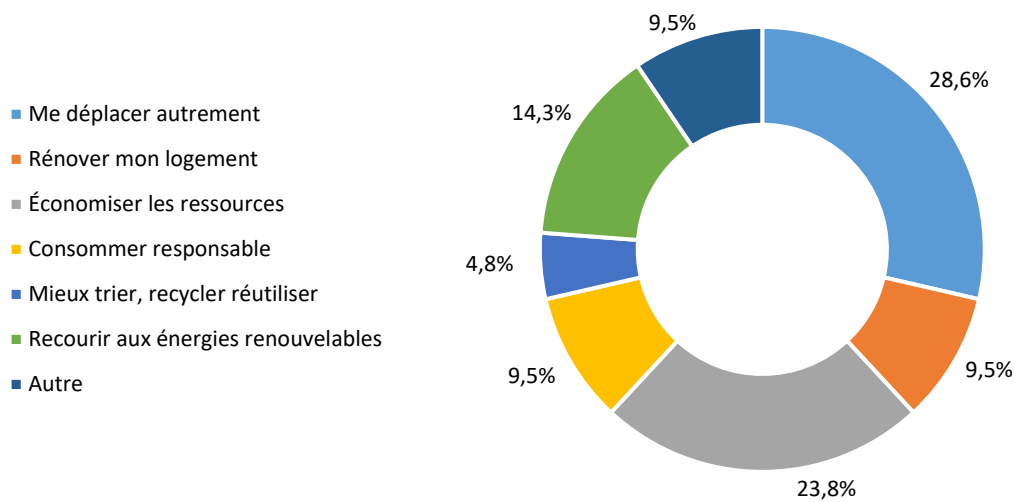
## B) À l'échelle individuelle

L'identification d'engagements individuels faisait partie des objectifs du Baromètre-Climat des membres du CODEV. Afin d'y répondre, un volet du questionnaire était entièrement consacré aux actions et opinions à titre individuel. Nous traiterons dans un premier temps les actions futures envisagées des enquêtés. Nous nous arrêterons ensuite sur l'état des lieux des actions prises à titre individuel concernant la mobilité, la performance énergétique et l'économie domestique. Enfin, nous préciserons les freins et les leviers.



## Les actions futures envisagées

### Actions individuelles envisagées



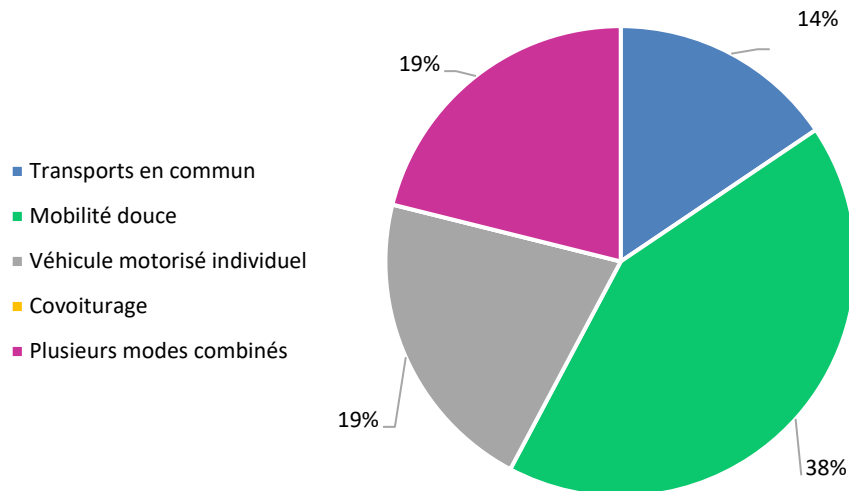
L'intérêt de cette question était de **cerner les futures actions envisagées à titre personnel** pour agir sur le changement climatique. Nous observons ici que le **volet mobilité** mais aussi **l'économie des ressources** concentrent plus de la moitié des réponses. Nous trouvons ensuite des actions plus secondaires tel le recours aux énergies renouvelables, le tri-recyclage ou la consommation responsable. Ces actions "primaires" sont des éléments que l'on retrouve régulièrement dans les entretiens

- *"J'utilise un véhicule gazole actuellement mais le prochain achat sera un véhicule hybride!"* (Association 2)
- *"Après j'y vais à pied, j'ai choisi d'habiter pas loin de mon travail, en tous cas de la gare à l'époque, sinon je prends le vélo ou en transport en commun quand il pleut"* (Association 6)

## Les actions individuelles en termes de mobilité

La thématique de la mobilité est présente dans deux questions de la dernière partie du questionnaire. Elles traitent respectivement des moyens de transport privilégiés pour le trajet domicile-travail ainsi que la mobilisation de moyens de transports autre que la voiture, au profit de déplacements plus responsables.

### Moyen de transport le plus souvent utilisé pour se rendre au travail



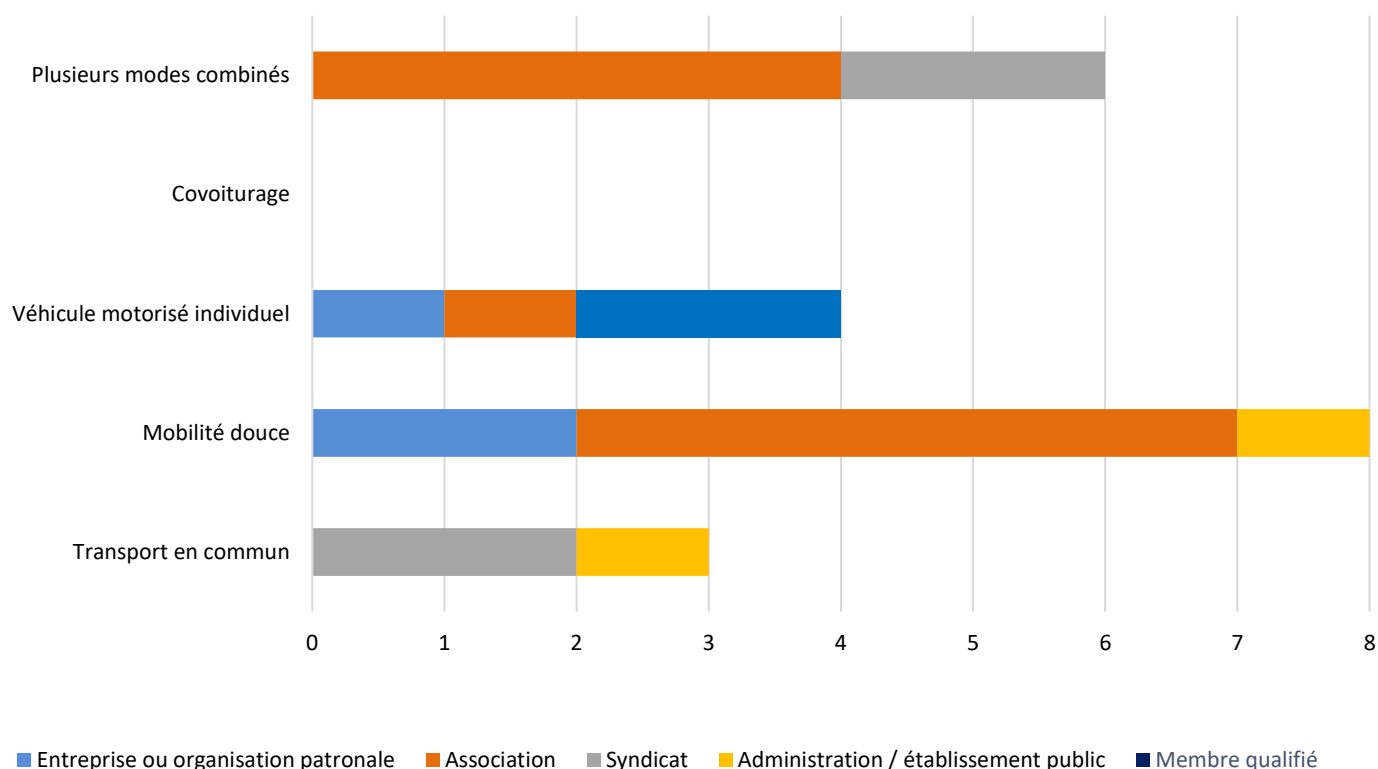
L'échantillon étudié **adhère aux mobilités douces**. En effet **38% des enquêtés** font appel à ces dernières dans leurs déplacements quotidiens domicile-travail. L'usage de plusieurs modes combinés est également privilégié. Celui de la voiture individuelle n'arrive qu'en avant-dernière place, devant les transports en commun. Enfin, il est important de souligner l'absence de covoitureurs.

L'échantillon enquêté regroupe des acteurs dont les actions entrent dans cette thématique. Les entretiens nous permettent de mettre en lumière ces pratiques.

Si certains favorisent l'usage du vélo ou des mobilités douces pour leur **déplacement quotidien** " *mobilité douce au quotidien, trajet à pied sinon transports en commun*" pour certain cela représente un vrai **choix de mode de vie** "Après j'y vais à pied, j'ai choisi d'habiter pas loin de mon travail, en tous cas de la gare à l'époque, sinon je prends le vélo ou en transport en commun quand il pleut". Certain reconnaissent que malgré leur effort il identifier des marges de progression "J'utilise le vélo à assistance électrique pour aller bosser. Pas complètement donc là aussi il y a de la marge de progrès. Je dois être à un taux d'utilisation qui est d'environ 50%. Peut mieux faire. Je me suis équipé pour affronter les intempéries en espérant faire monter ce ratio entre la voiture et le vélo. Enfin, ça s'est quand même nettement amélioré". Leur utilisation quotidienne du vélo leur sert parfois de moyen de sensibilisation "Quand je vais retrouver des copains et qu'ils arrivent tous en voiture et moi j'arrive avec mon vélo ça fait parler. Et les gens disent "ah oui t'as raison je devrais m'y mettre".

D'autre se révèlent plus frileux ou contraints utiliser la voiture "Alors, majoritairement... La voiture, malheureusement. Je fais sûrement plus de voiture que de vélo, j'habite en périphérie" souvent par contrainte géographique ou physique "Le bus c'est très lent et pas très confortable pour mes propres vertèbres donc je préfère le TER" (Référence entretien syndicat 1). D'autre encore nous font part de leur appréhension "Mais je reconnais que la peur est une bonne excuse pour ne pas faire du vélo. Par rapport aux accidents. Contrairement à ce que dit la municipalité, il n'y a pas de quoi être fier à Rennes en termes de pistes cyclables" (Référence entretien association 4). L'un des enquêtés nous a d'ailleurs confié avoir subi un accident l'année dernière (représentant d'administration)

## Mobilité par type de structures



*Exemple de lecture : les transports en commun sont utilisés comme moyen de transport principal pour 2 syndicats et 1 administration*

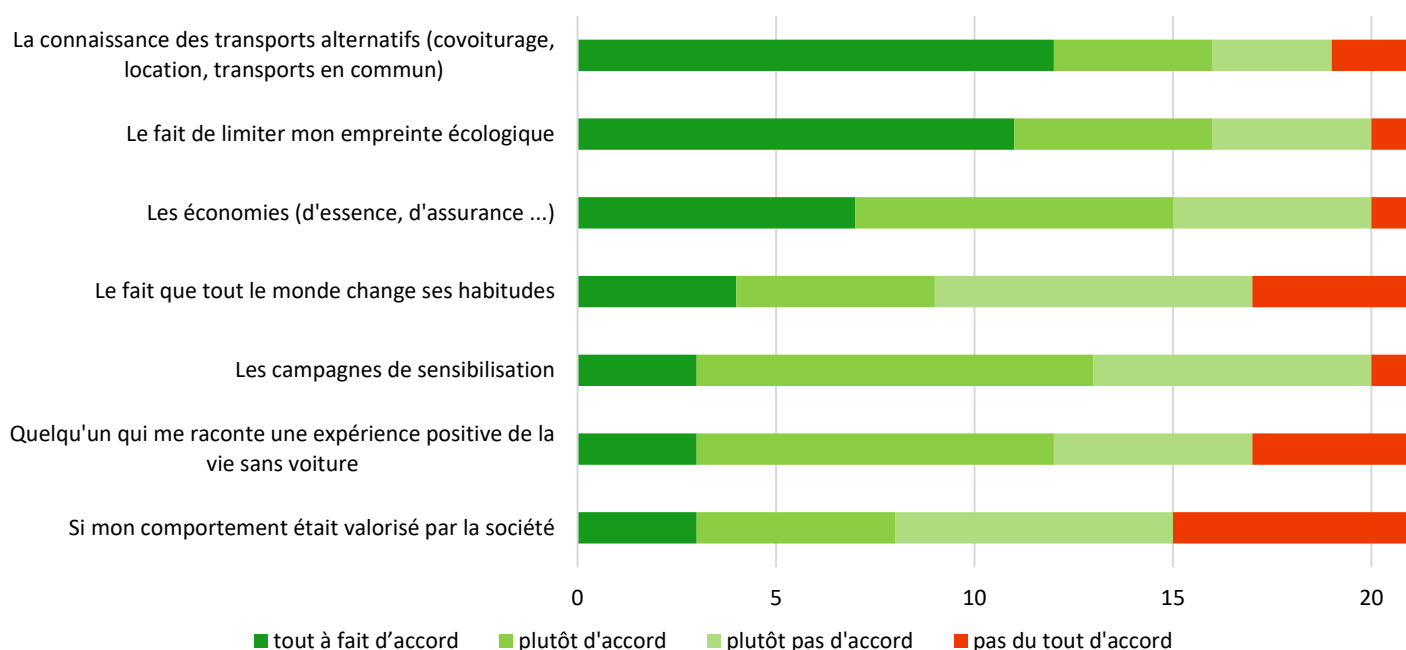
Nous pouvons ici remarquer plusieurs tendances sur les 21 personnes enquêtées. Une première information concerne les membres qualifiés, en effet ceux-ci utilisent exclusivement un véhicule motorisé individuel (faible échantillon concerné : 2 personnes). D'autre part, nous pouvons voir ici qu'aucun syndicat n'utilise de véhicule motorisé individuel, préférant ainsi l'utilisation du transport en commun, ou bien de plusieurs modes combinés suivant le trajet. Nous pouvons aussi observer que la mobilité douce est pratiquée par la majorité des représentants d'associations, pour les autres représentants d'associations, ceux-ci s'adaptent en fonction des possibilités de transport.

- ***“L'utilisation de la voiture doit être une contrainte pour moi, qu'elle soit financière, stationnement, bouchon ou autre.”*** (référence association 1)

Les formes d'incitations à laisser la voiture au garage :

En effet, afin de favoriser d'autres modes de déplacements plutôt que la voiture individuelle, certaines sensibilisations/incitations peuvent être mises en place :

## Formes d'incitations à laisser la voiture au garage



*Exemple : limiter son empreinte écologique est une forme d'incitation à laisser sa voiture au garage pour 16 enquêtés (11 ont répondu "tout à fait d'accord" et 5 "plutôt d'accord")*

Ce graphique nous permet de mieux appréhender les raisons pour lesquelles les individus envisageraient de moins utiliser leur voiture. La **connaissance de transports alternatifs** apparaît ici comme la **première forme incitative** suivie de près par l'envie de limiter son empreinte écologique et de faire des économies. Permettre aux individus d'avoir une meilleure connaissance des différents modes de transport est une forme de sensibilisation qui peut modifier les habitudes individuelles, au même titre que faire des économies.

A l'inverse, il semble que la **valorisation sociale n'ait peu d'influence sur la décision** de ne plus, ou de moins, se servir de sa voiture (plus d'¼ des répondants estiment que ce n'est pas une incitation suffisante). L'influence des pairs n'apparaît pas non plus comme étant une forte incitation.

### Les actions individuelles en termes de performance énergétique

Pour rappel, **14 % des actions futures envisagées** par les enquêtés concernaient le recours aux **énergies renouvelables**. Nous pouvons ainsi voir l'intérêt croissant pour ce type d'actions.

La rénovation énergétique de l'habitat représente 9,5% des actions envisagées par les participants du questionnaire. Malgré l'envie d'agir exprimée lors des entretiens, ce volet est perçu comme **particulièrement difficile à mettre en place** :

- "si je changeais pour une pompe à chaleur ce serait un enfer pour les voisins" (référence association 3).
- "J'ai isolé ma maison, ça c'est bien. Dans la catégorie peut mieux faire j'ai changé ma chaudière fioul et je l'ai remplacée par une chaudière fioul. J'ai fait toutes les études possibles et inimaginables pour passer en bois et j'ai dû faire le constat que je n'avais pas les moyens de mettre une chaudière bois dans ma maison. Et franchement ça m'a fait mal de réinvestir il y a

*3 ans dans une chaudière fioul. C'est une frustration. Sinon j'ai isolé ma maison, je l'ai retapé avec des matériaux naturels : chaux, bois, terre".*

Il en ressort qu'agir sur l'énergie est une action contraignante pour les individus interrogés pour diverses raisons. La contrainte financière semble dominer.

### *Les actions d'économie domestique*

Pour rappel, **24% des actions futures envisagées** par les enquêtés portaient sur les **économies de ressources** et **5% portaient sur le recyclage et réusage**. De nombreuses actions du quotidien ont été citées lors des entretiens. Elles concernent divers domaines comme l'économie de ressources, la limitation des déplacements professionnels ou encore le non-recours au plastique... :

- *"Je suis passionné de jardin donc je fais du compostage"* (syndicats de salariés)
- *"Je trie mes déchets, j'ai un compost, je fais mon propre jardin, je prends des produits locaux, je télé-travaille au maximum, j'ai réduit au maximum mon électricité, je sais plus quoi vous dire, voilà c'est un mode de vie, je change peu de vêtements"* nous informe un salarié d'une société anonyme.
- *"J'apporte mes emballages au marché parce que je trouve absurde qu'on me donne des emballages"* nous confie un membre d'une association.

Nous avons mis en évidence diverses actions menées à titre individuel concernant les domaines de la mobilité, de la performance énergétique et des économies domestiques. Cela montre qu'agir sur le réchauffement climatique est **une volonté majoritairement commune**, même si les pratiques divergent selon les individus. En effet nous allons maintenant voir que des freins et leviers apparaissent dans la quête active des individus en ce qui concerne leurs initiatives.

### *Les freins/leviers aux initiatives individuelles*

L'existence de divers freins et leviers sur les moyens de lutte contre le réchauffement climatique des individus a été soulevée. La solution majoritairement mentionnée est **l'utilisation de moyens de transports doux** pour se rendre au travail ou dans la vie de tous les jours (vélo, vélo électrique, marche à pied, transports en commun).

Nous avons précédemment mentionné que le fait de faire des économies n'inciterait pas forcément les individus à changer leurs habitudes bien que cette affirmation reste à nuancer au vu de la répartition des résultats du graphiques "formes d'incitations à laisser sa voiture au garage". Parallèlement, **l'aspect financier** est clairement défini par les répondants comme étant **un frein** ( pour plus de 80% d'entre eux), voire même le plus important. On voit donc ici que en plus des incitations diverses, proposer des aides permettrait de faire de l'aspect financier un levier nouveau pour les initiatives individuelles.

Cependant, l'enquête relève la présence de freins à ces actions, avec d'une part les coûts parfois onéreux pour des personnes dont les moyens ne sont pas forcément suffisants (refaire l'isolation, s'équiper de vélo électrique, voiture électrique). **L'absence de sécurisation** des voies cyclables est également mentionnée, relevant ainsi de la responsabilité de la Métropole.

## C) Conclusion des actions mises en œuvre

L'inventaire des actions menées à titre individuel a souligné **la volonté de nombreux enquêtés d'agir sur le changement climatique à leur échelle**. Nous pouvons retenir que la mobilité et les économies de ressources sont perçues comme les domaines principaux d'actions futures.

L'analyse de la mobilité actuelle des enquêtés vient **confirmer l'intérêt pour ce domaine** avec une part importante accordée aux **mobilités douces** et aux plusieurs **modes combinés**. D'ailleurs, une plus grande connaissance des transports alternatifs inciterait les individus à se détourner de leur voiture. De même, limiter l'empreinte écologique s'avère être une préoccupation importante des enquêtés.

Si agir sur la performance énergétique s'avère plus contraignante (coût, externalités négatives...), le **recours aux énergies renouvelables** est toutefois envisagé.

A l'inverse, les économies de ressources sont un volet relativement facile à mettre en place pour les individus. De **nombreuses initiatives** en la matière ont été remontées lors des entretiens.

Comme l'illustre la confrontation entre un volet performance énergétique difficile à mettre en œuvre et un volet économie domestique qui se décline en diverses actions, l'aspect financier semble être un frein important aux actions des individus. Cela se retrouve également dans les moyens d'inciter les individus à laisser la voiture au garage : les économies. Cependant, l'aspect financier n'est pas l'unique argument puisque la limitation de l'empreinte écologique ou l'usage de transports alternatifs sont des moyens considérés comme plus incitatifs.

Ce dernier élément d'analyse conduit à nous interroger sur le rapport qu'entretiennent les enquêtés à la question climatique. Ce dernier fera l'objet de notre troisième partie.

### III) Le rapport à la question climatique

Le dernier point de notre analyse s'arrête sur le rapport à la question climatique. Il nous semblait intéressant d'étudier son influence sur la mise en place d'actions. Le but recherché étant de vérifier s'il existe un lien entre ces deux paramètres : Est-ce que l'individu adopte un certain comportement selon son niveau d'information ?

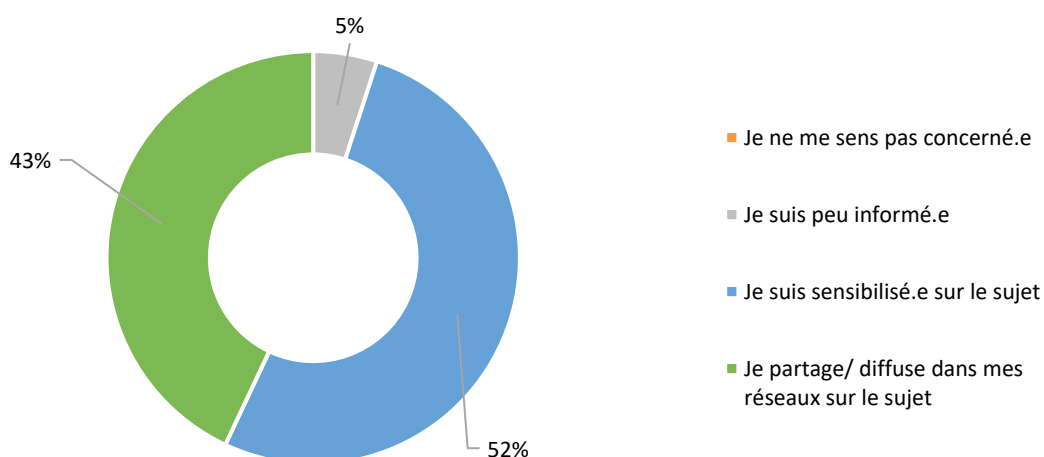
Notre analyse s'est reposée sur deux variables qui sont respectivement :

- le niveau d'information de l'individu face aux changements climatiques
- son sentiment de sécurité par rapport aux risques climatiques

L'étude de ces variables s'est également appuyée sur des croisements de données afin d'affirmer (ou d'infirmer) l'existence d'une corrélation entre le niveau d'information et les actions envisagées.

#### A) Le niveau d'information face au changement climatique

Niveau d'information face au changement climatique par individu



À la lecture du graphique ci-dessus, nous pouvons constater que **plus de la moitié des enquêtés est sensibilisé sur ce sujet**. 43% de la population étudiée partage et diffuse dans ses réseaux des informations concernant ce sujet. A l'inverse, seulement **5% se considèrent peu informés**. Nous pouvons conclure qu'au-delà d'une importante information concernant les changements climatiques, les individus communiquent sur ce sujet. En guise d'illustration nous pouvons évoquer les réponses d'acteurs lors des entretiens :

- *“Oui avec des lectures ou par la vie professionnelle, avec des rencontres liées à l'association et le partage de connaissances envers les différentes populations” (référence association 2)*

- “Oui grâce à mon implication dans l’association notamment sur les questions de consommations” (référence association 5).
- “La réponse est oui puisque ça fait plus de 10 ans ou 15 ans que je fais une sensibilisation au changement climatique l’adaptation, l’atténuation donc oui. Je pense modestement faire partie des personnes les plus sensibilisées” (référence administration 1)
- “me concernant là-dessus je suis assez informée, là je vais répondre en mon nom propre aujourd’hui” (référence association 6)

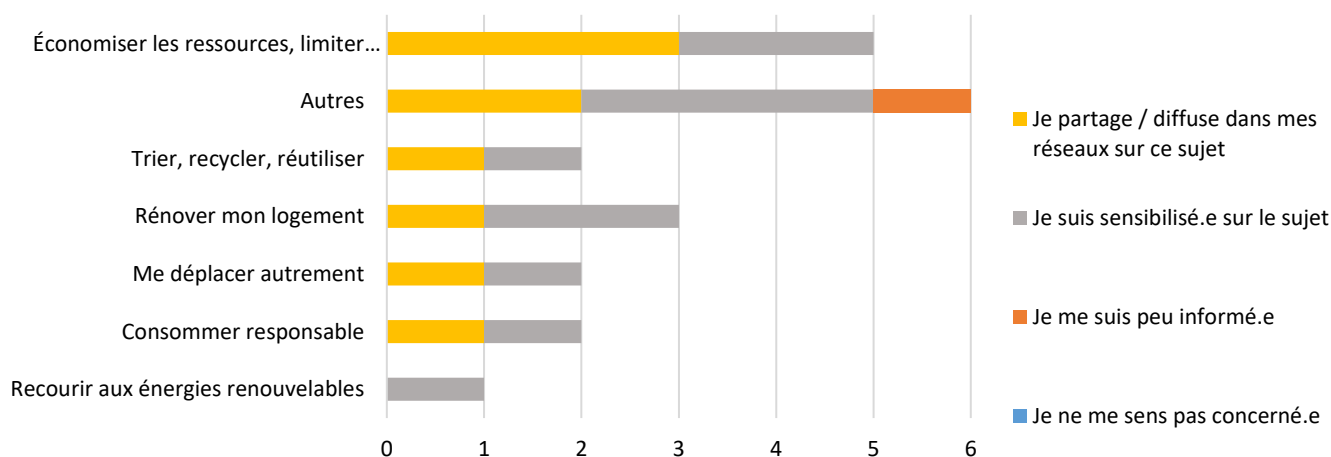
On constate ici que les réseaux sociaux (cadre professionnel, engagements associatifs...) des acteurs peuvent influencer leurs opinions ou venir les renforcer.

## B) Niveau d’information et actions individuelles

Nous avons étudié précédemment (Partie 2 – B) les actions futures envisagées par les individus. Nous allons maintenant étudier le possible lien entre le degré d’information des individus et les volets d’actions envisagés à l’avenir. Autrement dit, est-ce que le fait d’avoir conscience des enjeux encourus influence les comportements des individus ?

Une autre hypothèse est celle qu’un degré d’information et d’engagement élevé conduit à envisager des actions plus “techniques”. A l’inverse une faible sensibilisation sur ce sujet conduit à envisager des actions plus “accessibles”.

### Taux d’information sur le changement climatique par action envisagée



*Exemple de lecture : Au sein de la thématique “se déplacer autrement”, 1 personne se sent peu informée, 3 sont sensibilisées sur le sujet et 2 partagent dans leurs réseaux sur ce sujet*

Nous remarquons que “se déplacer autrement” et “économiser les ressources” sont les deux actions phares envisagées par les enquêtés. Nous observons que ces deux actions et le recours aux énergies renouvelables sont **privilegiés pour les personnes sensibilisées sur le sujet** (plus de 52% de l’échantillon). Les personnes qui partagent et diffusent dans leur réseau (42% de l’échantillon) sont



plus tournées vers “l'économie des ressources” et “se déplacer autrement”. Le graphique montre une répartition inverse entre “se déplacer autrement” et “économiser les ressources” car :

Pour la thématique du déplacement, nous soulignons qu'un individu qui se sent peu informé (16%) sur le sujet et trois personnes qui se sentent informées (50%) se tournent sur cette thématique contre deux personnes qui “diffusent” (34%). Nous pouvons émettre comme hypothèse que se “déplacer autrement” est une action **ciblée par le grand public**.

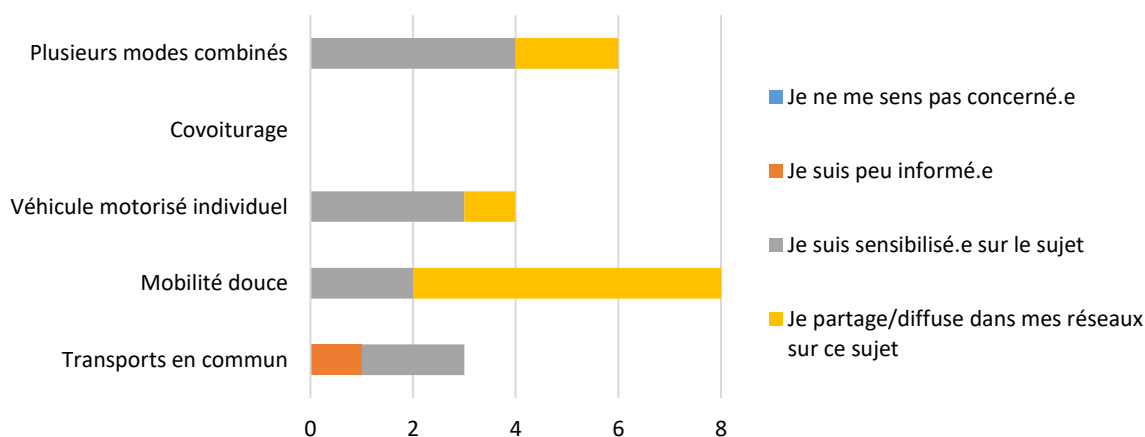
Pour la thématique “économiser les ressources, limiter mes déchets” plus spécifique, ciblerait les “connaisseurs” étant donné que nous retrouvons trois individus qui diffusent (60%) dans leurs réseaux contre deux personnes qui se sentent informées (40%). Pour ces deux thématiques, nous pourrions penser que le niveau d'information sur le changement climatique aurait **tendance à orienter l'individu sur ces actions futures**, avoir un échantillon plus grand permettrait de confirmer cela.

Les actions futures envisagées telles que “rénover mon logement”, “consommer responsable” sont **partagées entre les individus sensibilisés** et qui diffusent. Sur ces trois actions, le fait d'être sensibilisé sur le sujet ou de le partager dans ses réseaux n'influence pas l'action envisagée puisqu'on retrouve des choix dispersés entre les deux profils d'individus.

Nous pouvons cependant en déduire deux pistes de réflexions :

- Les individus engagés (qui partagent dans leurs réseaux sur ce sujet) vont se tourner vers des actions spécifiques (voire systémiques comme l'économie des ressources) et délaissés des actions plus accessibles comme le tri.
- En revanche, les personnes sensibilisées ou peu informées se tournent vers des gestes futurs plus concrets et accessibles comme adopter d'autres modes de déplacement.

Moyen de transport individuel utilisé par rapport au niveau d'information sur le changement climatique



*Exemple de lecture : Parmi les personnes qui partagent et diffusent dans leur réseau à ce sujet : 6 utilisent les mobilités douces, 1 utilise un véhicule motorisé individuel et 2 utilisent les transports en commun.*

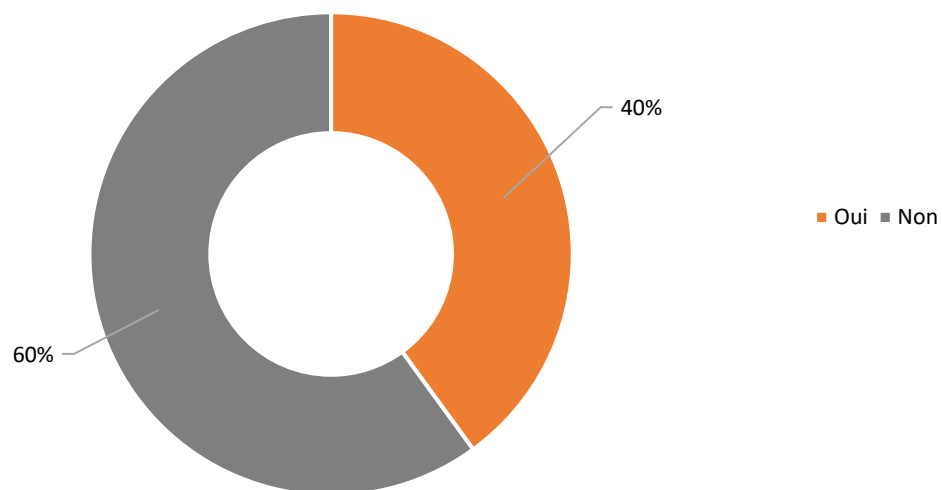
Deux groupes d'individus peuvent être repérés dans l'ensemble des sondés.

Les sondés qui sont sensibilisés sur le sujet et qui ont par conséquent un discours qui vise à “**protéger l’environnement**” au sein de leurs activités quotidiennes constituent le premier groupe. Ce sont des individus qui se sentent suffisamment informés sur le changement climatique. Pour autant, nous pouvons constater sur ce graphique que les actions de ces individus ne concordent pas avec leurs discours. En effet pour ce groupe de personnes (11 individus), très peu utilisent comme moyen de déplacement domicile-travail des mobilités douces (vélo) ou encore les transports en commun (seulement deux individus).

Le deuxième groupe concerne **les individus engagés** (qui partagent et diffusent dans leurs réseaux sur ce sujet). La quasi-totalité d’entre eux a recours aux mobilités douces pour se rendre au travail, à l’exception d’un qui utilise sa voiture.

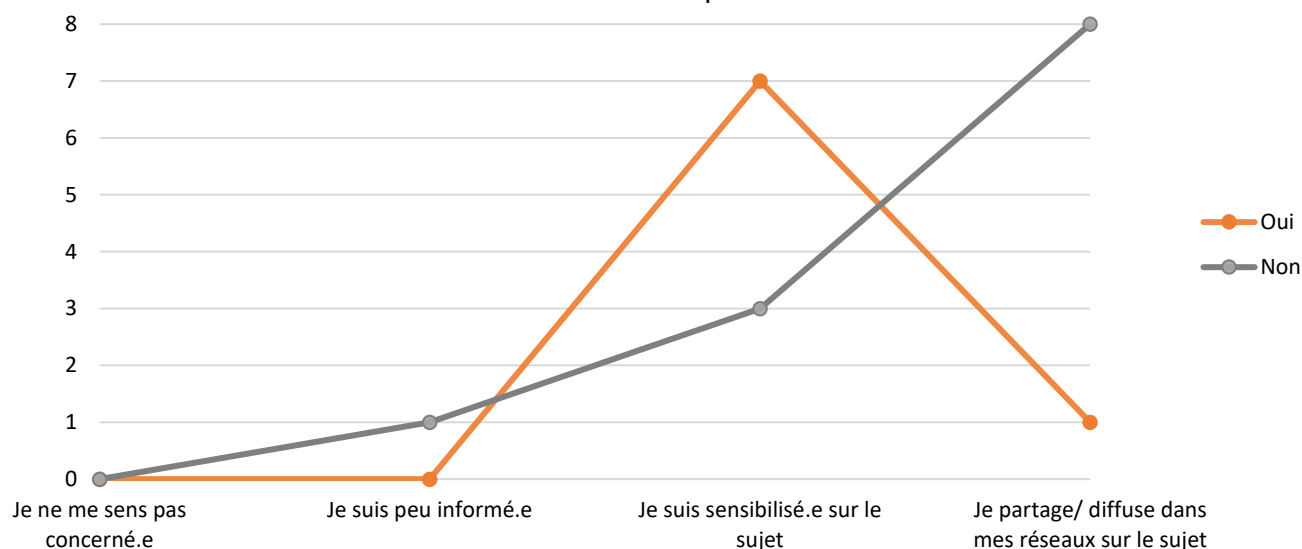
Remarque : Être peu informé ne signifie pas automatiquement être concerné par l’usage d’un véhicule motorisé, par lecture graphique on observe qu’un enquêté se disant être “peu informé” utilise les transports en commun.

Sentiment de sécurité face aux risques climatiques par individu



Ce graphique distingue les individus qui se sentent en sécurité face au changement climatique (40%) de ceux qui se sentent en insécurité (60%). Nous remarquons que **l’insécurité domine chez les individus**, il est intéressant de s’interroger sur l’existence possible d’un lien avec le niveau d’information sur le changement climatique.

## Niveau d'information et sentiment de sécurité de l'individu sur le changement climatique



= Deux modalités de réponses

*Aide à la lecture : En ce qui concerne les personnes se caractérisant comme "sensibilisés.es sur le sujet", on remarque par lecture graphique la prédominance d'un sentiment de sécurité face au changement climatique puisque 7 personnes sur 10 ont répondu "oui" à la question "vous sentez-vous en sécurité face au changement climatique ?" contre 3 qui ont répondu négativement.*

- Analyse

On observe que ce sentiment de sécurité face au changement climatique **divise davantage** les acteurs. Un premier constat peut s'opérer : **plus les individus se sentent sensibilisés par le sujet plus ils auront tendance à se sentir en sécurité**. Une nuance est tout de même présente puisque trois personnes se sentant sensibilisées éprouvent un sentiment d'insécurité. De plus, on constate une inversion des courbes entre être sensibilisé.e et partager/ diffuser dans ses réseaux. Effectivement, la tendance ici est que plus les individus sont engagés, plus ils ont un sentiment d'insécurité face au changement climatique (8 personnes qui partagent et diffusent dans leur réseau se sentent en insécurité contre 1 se sentant en sécurité tout en partageant et diffusant l'information). Nous avons une courbe croissante pour une personne ayant répondu négativement à la question "vous sentez-vous en sécurité par rapport aux changements climatiques" qui corrèle avec le degré d'information sur ce changement. L'hypothèse que le niveau d'information influence la peur vis-à-vis des phénomènes climatiques n'est pas à exclure car nous pouvons supposer que **plus le niveau d'information est élevé** sur les conséquences directes du changement climatique (soit la connaissance des risques possibles), **plus l'individu se sent en insécurité**.

Les entretiens effectués confirment cette tendance avec l'aspect temporel notamment :

*"Rassuré, pas trop mais je suis un optimiste de nature donc je constate le chemin déjà parcourus mais en même temps j'ai bien conscience que l'on n'a plus 25 ans devant nous pour faire changer les choses"* (Référence administration 1)

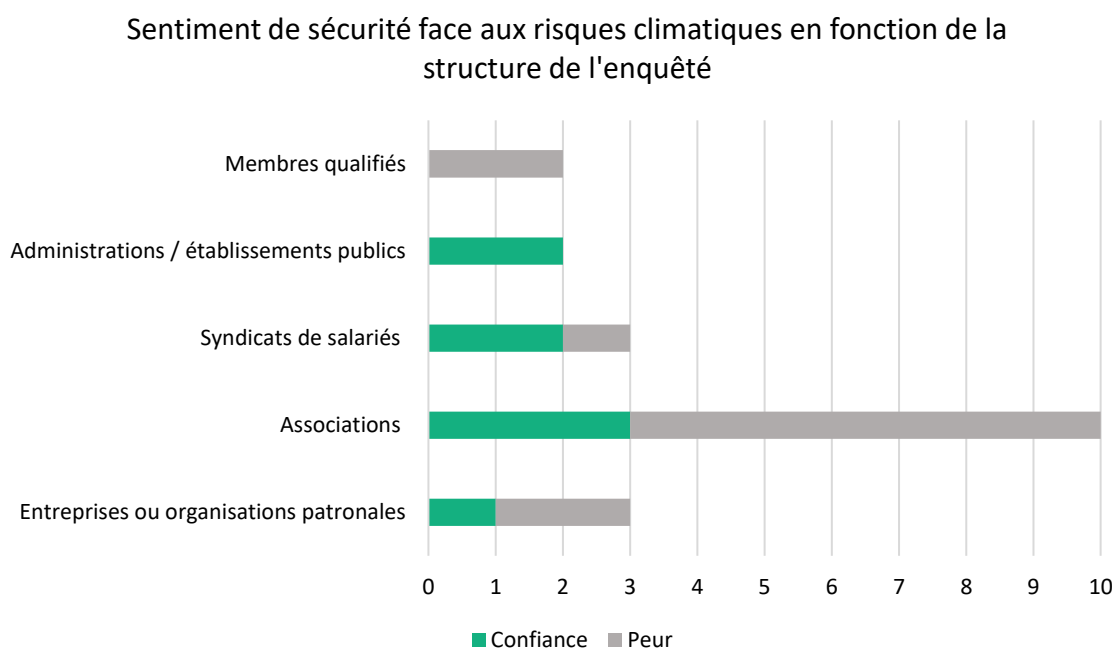
*« Comment ne pas pouvoir être inquiet au vu de la situation, pour mes enfants et éventuels petits enfants mais pour tout le monde, la jeune génération. »* (Référence Association 4)

” *Moi oui, mon enfant un peu moins*” (référence Association 1)

” *Je reste pessimiste à l'échelle mondiale et pense qu'il y aura forcément des catastrophes et que ce n'est que le début et tout est liée à la mondialisation*” (Référence Association 5)

Globalement nous retrouvons un sentiment de sécurité mais les sondés évoquent aussi un sentiment de peur par rapport aux changements climatiques brutaux pour les générations futures, avec les catastrophes liées à la mondialisation. Cela vient donc confirmer l'hypothèse que plus le niveau d'information est élevé plus les individus sont inquiets vis-à-vis des risques climatiques surtout pour les générations futures.

### C) À l'échelle de la structure



*Exemple de lecture : Au sein des structures associatives, 3 d'entre eux se sentent en sécurité face aux risques climatiques et 7 ressentent un sentiment de peur.*

- Les représentants d'associations sont les plus craintifs face aux risques climatiques (profil pessimiste). En effet, sur les 10 associations on en observe 7 ayant affirmé un sentiment de peur soit 70% de l'échantillon. Ce graphique concorde avec les éléments d'entretiens cités au-dessus, soulignant un sentiment d'insécurité.
- Les membres qualifiés ont également un profil pessimiste puisque l'intégralité des réponses est un sentiment de peur.
- Seuls les représentants d'administrations se sentent en confiance (profil optimiste).
- Les entreprises ou organisations patronales et syndicats de salariés, nous ne pouvons pas établir un profil type, nous avons des réponses mitigées qui certes soulignent plus un profil qu'un autre, néanmoins l'échantillon reste trop faible.

Dans l'ensemble, **un sentiment de peur domine (60%)** dans la plupart des structures sauf pour les administrations et établissements publics dont les membres sont en confiance face aux risques (100%).

## D) Conclusion sur rapport à la question climatique

Cette dernière partie, qui s'intéressait au rapport qu'entretiennent les membres du CODEV à la question climatique, a permis de distinguer plusieurs profils d'enquêtés selon les variables croisées :

- Les engagés, les sensibilisés, les peu informés
- Les optimistes, les pessimistes

En effet, un lien a pu être effectué entre le degré d'information et les actions envisagées. Au-delà du degré d'information, le degré d'engagement est un indicateur fort pour étudier les actions des individus. En effet, **les profils engagés envisagent des actions plus techniques et ont plus souvent recours aux mobilités douces**. A l'inverse, les peu sensibilisés ciblent des actions plus accessibles. La mobilité est d'ailleurs le volet de prédilection sur lequel agir.

Un autre objectif était d'observer si le degré d'information avait des répercussions sur le ressenti de l'individu. Il en résulte qu'il existe une différence entre être "sensibilisé.e sur le sujet" et "partager et diffuser dans mes réseaux sur le sujet".

Nous avons observé une inversion des courbes soulignant **une corrélation entre le niveau d'information sur les risques climatiques et le sentiment de sécurité face à ces derniers**. Sur la question de la sécurité, les entretiens réalisés ont permis de mettre en lumière une nuance sur le sentiment de sécurité, plusieurs individus ont affirmé se sentir en sécurité actuellement. En revanche, pour les générations futures ils se révèlent plus inquiets sur la question.

Enfin, nous avons pu voir que les associations étaient le type de structure avec un profil "pessimiste" (peur) en ce qui concerne les risques climatiques. On peut supposer que ceci peut-être en lien avec leur implication pour la cause climatique. Effectivement être impliqué dans la cause climatique peut renforcer une réelle prise de conscience du danger et par conséquent ressentir de la peur (l'influence des réseaux sociaux a d'ailleurs été souligné). Ce sentiment pessimiste est également partagé par les membres qualifiés. Nous avons également observé un profil plus optimiste avec un sentiment de confiance qui concernait les administrations et établissements publics. Ce constat **reste à vérifier sur un échantillon plus élevé** et plus équitable sur l'ensemble des structures, néanmoins les associations ont tout de même plus tendance à se classer comme pessimiste

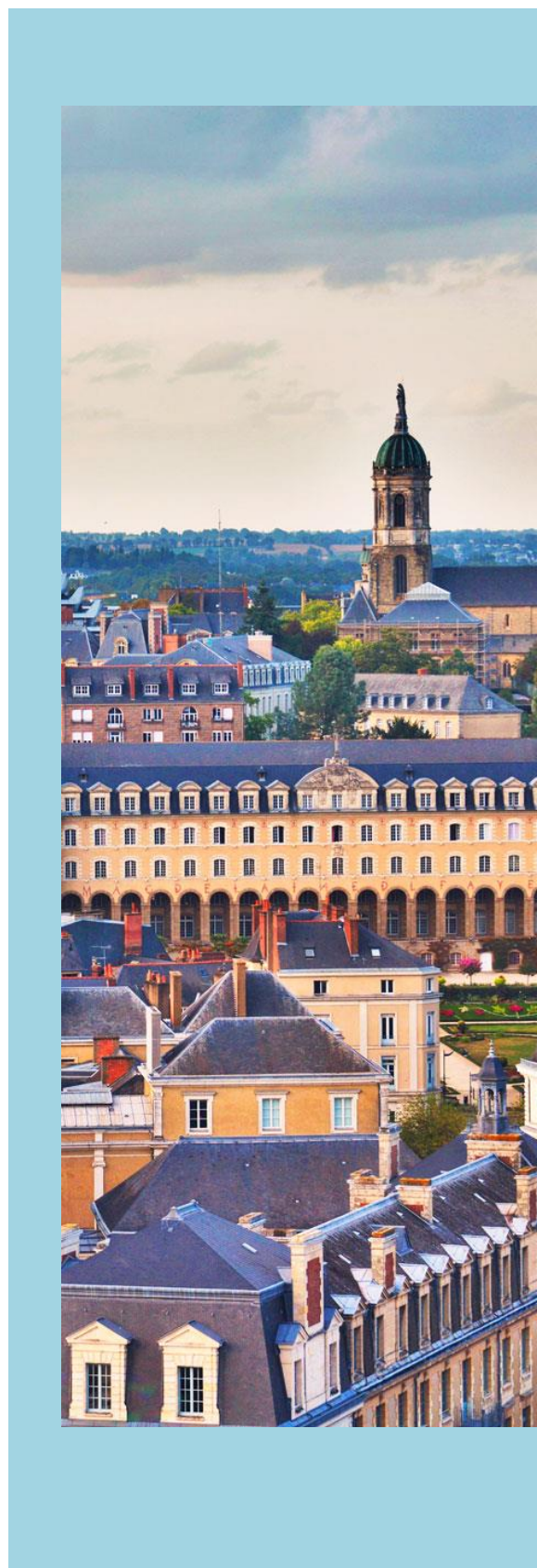
## Conclusion

Le Baromètre-Climat des membres du CODEV devait apporter des informations concernant :

- L'appréciation du Plan Climat Air-Énergie territorial
- La mise en place d'actions au sein des différentes structures composantes du CODEV
- Les actions entreprises individuellement sur les changements climatiques

Le document métropolitain a dressé une liste ambitieuse de domaines d'actions afin d'agir sur le changement climatique. Si la liste est exhaustive, certains domaines d'actions ont été **ciblés comme prioritaires**. Les orientations qualifiées de prioritaires sont respectivement le **"développement économique qui prend en compte la transition énergétique"** et **"des modes de vie bas carbone"**. Autrement dit, les volets mobilité et performance énergétique liée aux activités économiques. La hiérarchisation des ambitions restent relativement cohérente avec la précédente. Si, la rénovation basse consommation des logements (6000 tous les ans d'ici 2025) arrive en tête, **les ambitions lui succédant concernent** une nouvelle fois "l'amélioration de la performance énergétique et écologique des activités économiques" et la qualité de l'air. Les volets mobilité et performance énergétique se révèlent être des incontournables. Néanmoins, il a été soulevé une difficulté de priorisation en raison d'une **urgence à agir** sur chaque objectif. Pour certains cela est d'autant plus difficile qu'agir sur certains objectifs impacterait les autres. Communiquer sur le PCAET permet également de souligner **la diversité des membres du CODEV et leur vision sur la question climatique**. Si les actions peuvent être hiérarchisées et ciblées, pour certains cela reste insuffisant tant que la refonte du système n'est pas abordée.

Concernant le niveau de connaissance du document, près de  $\frac{3}{4}$  des enquêtés sont informés à son sujet. Si une grande majorité semble le connaître, **le degré d'information reste inégal**. Les opinions à son sujet divergent également. La complexité du document a été mentionnée à de maintes reprises lors des entretiens. S'il est un bon outil pour les élus et les acteurs publics, **une vulgarisation et une meilleure communication seraient nécessaires** pour toucher les autres acteurs du territoire (ex : une segmentation du document selon les profils).



L'état des lieux des actions mises en œuvre par les structures membres du CODEV a permis de mettre en avant les domaines d'expertise mais aussi les domaines de progression ou les freins existants à la mise en place d'actions. Il a été constaté **une vraie volonté d'agir sur les volets mobilité et performance énergétique** même si le degré de développement diffère selon les structures. Le volet communication peut être qualifié de maîtrisé par les enquêtés. A l'inverse, **le volet économie circulaire mériterait un développement plus important**.

La mobilité comprend des actions variées et effectuées par l'intégralité des représentants. Toutefois, certaines mériteraient **d'être développées**. Parmi les actions rencontrées, nous pouvons voir l'émergence du télétravail (qui est un outil adapté à toutes les structures), la promotion du covoiturage est elle aussi mise en avant et rencontre du succès. Néanmoins, d'autres actions concernant l'équipement d'une flotte de véhicule propre ou de bornes de charge électrique ne sont actuellement pas envisagées en vue de leur coût d'installation. Certaines structures n'ont pas les moyens nécessaires.

Les actions dans le domaine de la performance énergétique sont **peu nombreuses** : seules 10 structures opèrent sur le territoire dans ce volet. L'efficacité énergétique des bâtiments et l'optimisation des équipements sont les actions les plus demandées et où on voit un réel déséquilibre suivant les structures. En effet, certaines de ces structures sont hébergées dans un bâtiment prêté par la métropole de Rennes et n'ont pas le contrôle de ce bâtiment pour y apporter des modifications (associations/syndicats). De plus, la rénovation des bâtiments **nécessite un apport financier important**, ce que chaque structure n'est pas en mesure de réaliser.

La communication est **pratiquée par toutes les structures**, notamment les associations qui la décrivent comme leur cœur de métier. Bien que le nombre d'actions effectuées est important, celles-ci peuvent néanmoins être amplifiées et développer à différentes échelles.

Les actions relatives à l'économie circulaire sont **clivantes**. En effet une majorité des structures (55%) ont mis en place des actions mais le reste des structures n'ont effectué aucune action dans ce domaine. Les actions les plus fréquentes sont le recyclage ou la valorisation des déchets, l'éco construction et la mise en place d'achats responsables. C'est dans l'action d'achats responsables que la majorité des représentants des structures envisage de se développer (20 % des enquêtés). Les problèmes de ce volet résident dans le **manque d'apports financiers** et de connaissances techniques où l'aspect humain pourrait être porteur de solutions comme nous avons pu le voir avec certaines actions comme "la synergie inter-entreprise".

Le constat observé pour les actions présentes sur le territoire de Rennes Métropole **est positif**, la **majorité des structures sont engagées** parmi tous les domaines avec plus ou moins de difficulté pour certaines. Difficulté en grande partie liée à **l'aspect financier** mais aussi technique où l'aspect humain pourrait être porteur de solutions (pour 80 % des représentants), ce qui démontre la volonté d'engagement des représentants du CODEV.

Dans l'ensemble, **notre échantillon était informé sur les questions climatiques**. Certains sont d'ailleurs militants dans ce domaine. Ainsi, nous avons pu remarquer plusieurs comportements, manières de penser, manières de lutter contre le changement climatique.

D'une part à travers le questionnaire nous avons pu observer que l'emploi des mobilités douces était régulièrement désigné pour se rendre au travail mais aussi les transports en commun. Notons que certains individus utilisent un véhicule motorisé, cela peut être **un choix individuel ou parfois une contrainte géographique**.

D'autre part, les entretiens ont enrichi cette analyse sur l'adoption d'un comportement réfléchi pour le climat puisqu'il en découle que plusieurs individus ont tendance à utiliser un compost, avoir une

alimentation bio et locale, porter une attention sur l'origine du produit... Les individus cherchent également à investir dans l'isolation de leurs biens immobiliers, malgré un coût financier important.

De nombreuses pratiques individuelles sont relevées à différents degrés d'avancement selon le profil de l'individu (engagé, sensibilité, peu informé). Néanmoins, nous pouvons rappeler les différentes postures existantes vis-à-vis de ce sujet, **si pour certains les gestes quotidiens peuvent être améliorés pour d'autres les solutions à la transition sont systémiques.**

À travers la réalisation de ce baromètre, l'approche ciblant l'individu face au changement climatique a permis d'observer des **corrélations notamment entre le niveau d'information et les actions envisagées pour agir sur le climat.** Il en est de même sur le sentiment de sécurité et le degré d'information. Même si les résultats présentent des nuances, nous avons pu observer une différence claire entre les individus se sentant "sensibilisés" et ceux qui "partagent / diffusent". Cette dernière catégorie soulignait un sentiment d'insécurité face au changement climatique. Enfin, nous pouvons souligner que le type de structure de l'enquêté pourrait avoir une influence sur le sentiment de sécurité face aux risques climatiques, nous avons observé que les associations étaient le type de structure avec un réel profil pessimiste. A l'inverse nous retrouvons les administrations / établissements publics avec un profil optimiste.

La réalisation des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial ne sera pas aisée ou du moins pas pour tout le monde. Néanmoins ce document est un **bon moyen d'information** pour des personnes déjà opérantes sur le territoire de Rennes Métropole. **Une adaptation** de celui-ci pourrait être effectuée afin d'impacter les citoyens et les sensibiliser davantage sur le changement climatique. Le baromètre a également permis de cerner des mesures afin d'inciter les individus à des comportements plus « vertueux ». Si les freins à la mise en œuvre d'actions sont pour le moment plus importants que les leviers, **il ressort de cette enquête une volonté d'apporter des solutions.**

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.

Tout d'abord, nous adressons nos remerciements à nos responsables de master, Madame Hélène Bailleul et Madame Agnès Lemoine, qui nous ont aidé à appréhender la commande passée au master ACT et qui nous ont suivi dans la réalisation de ce rapport.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Céline Rigourd, qui pour le Codev, a suivi le déroulement du projet "Baromètre".

Nous remercions, le groupe de travail du Codev pour leur accueil, leur écoute et leurs conseils.

Nous remercions enfin tous les membres du Codev qui ont répondu au questionnaire et tout particulièrement les membres qui ont bien voulu nous accorder des entretiens malgré ce contexte



## Annexe

### QUESTIONNAIRE

#### Baromètre : les membres du Codev et la transition climatique

Dans le cadre du [Plan Climat-Air-Energie Territorial](#) (PCAET), Rennes Métropole a élaboré une stratégie de préservation de la qualité de l'air et de lutte contre le changement climatique. La stratégie est organisée autour de 5 orientations et 10 ambitions qui regroupent une centaine d'actions concrètes.

L'objectif de ce baromètre est d'identifier comment vous, membres du Conseil de développement de la métropole de Rennes (Codev), percevez le Plan Climat Air Énergie territorial (partie 1), comment les engagements pris dans la structure que vous représentez (partie 2) ou à titre personnel (partie 3) entrent en écho avec ces ambitions.

L'enquête comporte trois parties, vous permettant de faire part de vos perceptions de la stratégie du PCAET, les actions de votre structure dans différents domaines relatifs au climat et les comportements plus individuels en la matière.

Le baromètre a vocation à être reconduit chaque année, ce qui permettra au Codev d'observer l'évolution des perceptions, des actions et des comportements des membres dans le temps. C'est pourquoi nous vous remercions par avance pour vos réponses.

Les réponses au questionnaire sont anonymes et cet anonymat sera également respecté dans l'analyse et la diffusion des résultats de l'étude. Le bilan de ce premier baromètre fera l'objet d'un temps de restitution auquel vous serez convié.e.

Le questionnaire prend une dizaine de minutes. Nous vous en remercions par avance pour votre implication.

#### Partie N°01 : Perception du PCAET

Le Plan Climat est un document de planification climatique qui donne la ligne politique et stratégique choisie pour la transition environnementale, sociétale et économique du territoire de Rennes Métropole ces prochaines années. Le Plan Climat de Rennes Métropole identifie les défis posés par le changement climatique et les actions à mener pour l'atténuer et s'y adapter. Un plan d'action regroupant plus de 100 actions a été co-construit avec une vingtaine d'acteurs locaux, dont le Codev. Ces actions concrètes sont regroupées en 5 orientations et 10 ambitions. Les questions suivantes ont pour but de mesurer votre perception de ces orientations, et de ces ambitions.

#### 1.1 Dans le PCAET figurent 5 orientations. Classez-les par ordre de priorité (1 forte, 5 faible) ?

	1	2	3	4	5
Savoir et agir ensemble (conférence climat, communication)					
Un territoire résilient qui veille à la qualité de vie (adaptation et qualité de l'air)					

Des modes de vie bas carbone pour les habitants (rénovation énergétique, mobilités)					
Un développement économique qui prend en compte la transition énergétique (rénovation bâti économique, modèles de production et de consommation, déchets)					
Multiplier par trois l'usage d'énergies renouvelables (production et distribution)					

**1.2 Dans le PCAET figurent 10 ambitions, notez chacune d'entre elle selon l'échelle proposée :**

	Très important	Important	Secondaire
Être un territoire engagé pour le climat et la qualité de l'air			
Améliorer la qualité de l'air et prévenir l'exposition des plus fragiles			
Préparer le territoire aux conséquences du changement climatique			
6000 logements par an rénovés en basse consommation d'ici 2025			
Construire en anticipant les réglementations thermiques notamment avec les matériaux biosourcés			
Moins 10% de trafic routier en faisant évoluer les modes de déplacement			
Améliorer la performance énergétique et écologique des activités économiques et des services publics			
Accompagner l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation			

Promouvoir et accompagner le développement d'installation de production d'énergies renouvelables			
Innover pour optimiser la distribution d'énergie			

### 1.3 Vous sentez vous suffisamment informé.e sur le PCAET aujourd'hui ?

- Oui
- Non
- Pas concerné

Si Non ou Pas concerné : Pourquoi ?

## Partie N°02 : Les actions et objectifs de votre structure (entreprise, administration, association, etc.)

### 2.1 Vous siégez au CODEV en tant que...

- Représentant d'une entreprise ou organisation patronale
- Représentant d'une association
- Représentant d'un syndicat de salariés
- Représentant d'une administration / établissement public
- En tant que membre qualifié (allez directement à la partie 3)

### 2.2. Mobilité

#### 2.2.1. Votre structure a-t-elle mis en place des actions concernant la mobilité des employés, salariés, bénévoles, etc.

- Oui
- Non
- Pas concerné

Si Non ou Pas concerné : Pourquoi ?

Si Oui :

#### 2.2.2. Parmi les actions suivantes, lesquelles sont mises en œuvre dans votre structure ?

	Pas à ma connaissance	Action envisagée	Action mise en œuvre
Possibilité de télétravail/Visioconférence			
Covoiturage			
Vélos ou trottinettes à disposition des collaborateurs			
Flotte de véhicules propres			
Équipement de recharge de véhicules pour les collaborateurs			

Autres actions :

### 2.2.3. Quelle est votre perception des actions en matière de mobilité de votre structure ?

- Elles sont hélas trop peu nombreuses
- Peu nombreuses mais les marges de progrès sont identifiées
- Des prises d'initiatives et actions pertinentes, à amplifier
- En pointe sur le sujet

## 2.3. Performance énergétique

### 2.3.1. Votre structure a-t-elle mis en place des actions en matière de performance énergétique ?

- Oui
- Non
- Pas concerné

Si Non ou Pas concerné : Pourquoi ?

Si Oui :

### 2.3.2. Parmi les actions suivantes, lesquelles sont mises en œuvre dans votre structure ?

	Pas à ma connaissance	Action envisagée	Action mise en œuvre
Optimisation des équipements			
Optimisation des flux d'énergie			

<p>Efficacité énergétique prise en compte lors de travaux sur l'enveloppe du bâtiment</p>			
<p>Recours aux énergies renouvelables (fournisseur d'énergie, production)</p>			

Autres actions :

### 2.3.3. Quelle est votre perception des actions en matière de performance énergétique de votre structure ?

- Elles sont hélas trop peu nombreuses
- Peu nombreuses mais les marges de progrès sont identifiées
- Des prises d'initiatives et actions pertinentes, à amplifier
- En pointe sur le sujet

## 2.4. Communication et sensibilisation

### 2.4.1. Votre structure a-t-elle mis en place des actions de communication ou de sensibilisation aux enjeux du climat ou du développement durable ?

- Oui
- Non
- Pas concerné

Si Non ou Pas concerné : Pourquoi ?

Si Oui :

### 2.4.2. Parmi les actions suivantes, lesquelles sont mises en œuvre dans votre structure ?

	Pas à ma connaissance	Action envisagée	Action mise en œuvre
<p>Documentation/interventions sur les questions environnementales, climatiques ou énergétiques</p>			
<p>Mise en place d'une stratégie RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)</p>			
<p>Groupes de travail ou commissions dédiées aux enjeux du climat ou de l'énergie</p>			

Soutien à des initiatives de collaborateurs (en matière de mobilité, d'alimentation, de déchets, etc.)			
Mise en place d'événementiels (challenge sur l'énergie, etc.)			

Autres actions :

### 2.4.3. Quelle est votre perception des actions en matière de communication et de sensibilisation dans votre structure ?

- Elles sont hélas trop peu nombreuses
- Peu nombreuses mais les marges de progrès sont identifiées
- Des prises d'initiatives et actions pertinentes, à amplifier
- En pointe sur le sujet

### 2.5. Economie circulaire

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production de déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire ».

Plus d'information : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-circulaire>

#### 2.5.1. Votre structure a-t-elle mis en place des actions en matière d'économie circulaire ?

- Oui
- Non
- Pas concerné

Si Non ou Pas concerné : Pourquoi ?

Si Oui :

#### 2.5.2. Parmi les actions suivantes, lesquelles sont mises en œuvre dans votre structure ?

	Pas à ma connaissance	Action envisagée	Action mise en œuvre
Politique d'achat responsable			
Recyclage et ré-usage des déchets			
Mutualisation avec d'autres entreprises/structures			

Respect de l'environnement ou éco conception (produits, événements, processus)			
---	--	--	--

Autres actions :

### 2.5.3. Quelle est votre perception des actions en matière d'économie circulaire de votre structure ?

- Elles sont hélas trop peu nombreuses
- Peu nombreuses mais les marges de progrès sont identifiées
- Des prises d'initiatives et actions pertinentes, à amplifier
- En pointe sur le sujet

### 2.6 Globalement, dans votre organisation, les points suivants sont-ils plutôt des freins ou des leviers ?

	Plutôt des freins	Plutôt des leviers
Aspects financiers		
Aspects humains		
Aspects organisationnels		
Aspects techniques		

### 2.7 Une action phare de votre structure/organisation dont vous souhaiteriez nous parler ?

## Partie N°03 : Vos actions et votre opinion à titre individuel

### 3.1 Pensez-vous être suffisamment informé.e sur le changement climatique et ses conséquences ?

- Je ne me sens pas concerné.e
- Je suis peu informé.e
- Je suis sensibilisé.e sur le sujet
- Je partage / diffuse dans mes réseaux sur ce sujet

### 3.2 Sur quel thème envisagez-vous votre prochain geste / prochaine action personnelle pour agir à votre échelle sur le changement climatique ?

- Me déplacer autrement
- Rénover mon logement
- Économiser les ressources (énergies, eau, carburants...), limiter mes déchets

- Consommer responsable
- Mieux trier, recycler, réutiliser
- Recourir aux énergies renouvelables

Si vous le souhaitez, précisez :

### 3.3 Vous sentez-vous en sécurité par rapport aux risques climatiques ?

- Oui
- Non

### 3.4 Pensez-vous que l'adaptation au changement climatique est :

- Une opportunité pour vous, votre structure ou votre territoire
- Une préoccupation qui aura un coût social et économique
- Une ambition que l'on n'arrivera pas à atteindre (individuellement ou collectivement)

### 3.5 Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour vous rendre au travail ?

- Transports en commun (bus, train...)
- Mobilité douce (marche à pied, vélo)
- Véhicule motorisé individuel (automobile, moto, etc.)
- Covoiturage
- Plusieurs modes combinés

### 3.6 Qu'est-ce qui vous inciterait à laisser la voiture au garage ?

	tout à fait d'accord	plutôt pas d'accord	plutôt pas d'accord	pas du tout d'accord
Les économies (d'essence, d'assurance ...)				
Le fait que tout le monde change ses habitudes				
La connaissance des transports alternatifs (covoiturage, location, transports en commun)				
Quelqu'un qui me raconte une expérience positive de la vie sans voiture				



Si mon comportement était valorisé par la société				
Le fait de limiter mon empreinte écologique				
Les campagnes de sensibilisation				

### Entretien complémentaire

Dans le cadre de ce baromètre, nous souhaitons compléter les résultats du questionnaire par un court entretien (20 minutes) permettant d'aborder plus en détails les éléments du questionnaire et votre opinion sur ces questions. Cet entretien sera mené par des étudiants du master Urbanisme-Aménagement de l'université Rennes 2. Il pourra avoir lieu dans votre structure ou par téléphone.

**Seriez-vous prêt.e à poursuivre cet échange lors d'un entretien (20 minutes) :**

- Oui
- Non

Si Oui :

**Votre jour de préférence :**

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi

**Tranche horaire :**

Matin / Après-Midi

**Informations pour la prise de contact uniquement (le questionnaire reste anonyme) :**

Nom :

Prénom :

Structure :

Adresse mail :

N° de téléphone :

**Ce questionnaire est terminé. Vos réponses ont été enregistrées. Nous vous remercions pour votre participation et reviendrons vers vous pour vous proposer d'assister au temps de restitution des résultats dans quelques semaines.**

## ENTRETIENS

- Grille d'entretien :

### Partie

Questions d'entretien	Réponses
<b>Partie 1 : Identité et perception du PCAET</b>	
Nom - Prénom	
Tranche d'âge	
CSP	
Situation géographique de l'enquêté	
Structure : Forme juridique / Mission	
L'enquêté est-il celui qui a répondu au questionnaire ? (Si non, le questionner sur ses connaissances concernant le baromètre / Si oui, le questionnaire a-t-il modifié sa perception du PCAET ?)	
Connaît-il / Se souvient-t-il des principales ambitions du PCAET ? (Si non, lui rappeler la liste des 10 ambitions). Questionner sa perception de ces dernières (priorisation, faisabilité...)	

Questions d'entretien	Réponses
<b>Partie 2 : Les actions et objectifs de la structure</b>	
2-1 - Présentation de la structure	
Quels sont les effectifs de la structure ?	
Quelle est la situation géographique de la structure ?	
La question climatique est-elle prise en compte dans le cadre des missions de votre structure ?	

### 2-2- Les actions générales de la structure en mesure d'être effectué

Domaines de compétences	Actions actuellement effectuées	Actions futures envisagées	Perception de ces actions (mesures suffisantes ?)
mobilité			
performance énergétique			

communication et sensibilisation			
économie circulaire			

Questions	Réponses
<b>Partie 3 : Actions et opinions à titre individuel</b>	
2-1- Questions relatives au changement climatique	
Pensez-vous être suffisamment informé.e sur le changement climatique et ses conséquences ? (Si non pourquoi ? Désintérêt pour la question, manque d'accès aux informations...)	
Vous sentez-vous en sécurité par rapport aux risques climatiques ?	
2-2 – Les actions concrètes	
Quelles sont vos actions personnelles pour agir à votre échelle sur le changement climatique ? (Est-ce suffisant selon vous ? Pourriez-vous aller plus loin ? Si absence d'actions, quels sont les freins ?)	
Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour vous rendre au travail ? (En fonction : quelles améliorations ?) (-Si méthode douce (vélo, TC...): sollicitez-vous votre entourage à ce type de déplacement?)	
2-3 – Informations supplémentaires	
Pensez vous que le document PCAET soit le moyen adéquat, pour répondre aux enjeux actuels de Rennes Métropoles en matière de climat ?	
Le PCAET vous a-t-il aidé, à entrevoir des solutions durables en faveur de l'environnement ?	

- L'analyse de l'entretien

Dans le cadre de la réalisation de cette enquête auprès des membres du CODEV, nous avons réalisé 9 entretiens. Du fait des mesures prises par le gouvernement et de l'application des mesures de distanciation sociale, nos entretiens ont été réalisés par téléphone. Pour certains des entretiens, l'enregistrement n'a pu être possible.

## Partie 1 : Identité et perception du PCAET

	Quelle structure au sein du CODEV représente-t-il ?
1er Enquêté : Association 1	Une association à but non lucratif
2ème Enquêté : Association 2	Une association à but non lucratif
3ème enquêté : Administration 1	Administration
4ème enquêté : Syndicat 1	Syndicat
5ème enquêté : Association 3	Association à but non lucratif
6ème enquêté : Association 4	Association à but non lucratif
7ème enquêté : Entreprise 1	Société anonyme
8ème enquêté : Association 5	Association à but non lucratif
9ème enquêté : Association 6	Association à but non lucratif

**L'enquêté est-il celui qui a répondu au questionnaire ? (Si non, questionner sur ses connaissances concernant le baromètre / Si oui, le questionnaire a-t-il modifié sa perception du PCAET ?)**

8 enquêtés sur 9 ont eux-même répondu au questionnaire. L'un des enquêtés a fait le choix de le faire compléter par une partie de son équipe. Pensant être relativement informé du fait de sa participation à l'équipe du CODEV. Ils ont rempli le questionnaire à 4, ce sont des individus qui ont une faible connaissance du PCAET. L'enquêté en conclut qu'au sein des structures, les dirigeants sont relativement bien informés et les autres ne sont pas informés ou si cela touche à leur domaine de travail « la personne qui travaille sur l'économie circulaire

étaient au courant mais les autres pas du tout » *Référence entretien Association 5 Ligne 32-33*

	<p><b>Connait-il / Se souvient-t-il des principales ambitions du PCAET ? (Si non, lui rappeler la liste des 10 ambitions). Questionner sa perception de ces dernières (priorisation, faisabilité...)</b></p>
Association 1	<p>Impossibilité d'énoncer les 10 ambitions <input type="checkbox"/> Pas de priorisation</p>
Association 2	<p>Impossibilité d'énoncer les 10 ambitions <input type="checkbox"/> Pas de priorisation</p>
Administration 1	<p>Impossibilité d'énoncer les 10 ambitions</p> <p><i>« Sans antisèche, là non » Ligne 18 « On va dire la mobilité, améliorer la performance des bâtiments, améliorer la qualité de l'air et de la santé » Ligne 20 « il y en a qui sont bons faisables je sais pas, prioritaires pour moi y a la baisse du trafic, les 6000 logements et puis l'adaptation, c'est un terme global. En terme d'adaptation je pense qu'on a du boulot » Ligne 33-34</i></p>
Syndicat 1	<p>Impossibilité d'énoncer les 10 ambitions</p> <p><i>« Accompagner l'émergence des nouveaux modèles de production et de consommation » Ligne 36 « il n'y a pas de transition écologique sans aussi transition sociale, on ne peut pas faire évoluer les modes de production ou transformer la façon de produire sans que les salariés soient impliqués et donc accompagner dans cette transition là » Ligne 37-40 « ça a évidemment un impact sur les métiers, donc sur les compétences nécessaires pour exercer les métiers, donc ça a un impact aussi sur la formation, la formation professionnelle. » Ligne 40-42</i></p> <p><input type="checkbox"/> émergence nouveaux modèles production et consommation</p> <p><input type="checkbox"/> regrouper volet social et écologique , économique</p>
Association 3	<p>Impossibilité d'énoncer les 10 ambitions</p>

	<p>« La difficulté est que tout est, tout est très important et qu'il est difficile de prioriser » Ligne 9-10</p>
Association 4	<p>Impossibilité d'énoncer les 10 ambitions</p> <p>« La rénovation des bâtiments et des habitations. Car cela permet de faire une pierre de coup d'un point de vue à la fois social et donc écologique » Ligne 19-20</p> <p>« la question du transport, des émissions des voitures. Une question qui regroupe à nouveau les volets écologiques et sociaux. » Ligne 20-21</p> <p>« pour ceux qui n'ont pas la possibilité de faire du télé-travail. Améliorer l'offre du transport en commun pour accéder à Rennes ». Ligne 22-23</p> <p>« Le problème c'est accéder à Rennes, venir depuis l'intérieur du périph... » Ligne 23-24</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Regroupe volet social et écologiques</li> <li><input type="checkbox"/> Amélioration de l'offre de transport en commun pour les individus qui ne peuvent pas faire du télé-travail</li> </ul>
Entreprise 1	<p>Impossibilité d'énoncer les 10 ambitions</p> <p>« le principe oui, de toute façon toutes les questions que vous allez poser je vais dire oui car nous sommes très sensibilisés à ces questions là » Ligne 98-99</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> projets concrets</li> </ul>
Association 5	<p>« Accompagner l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation est la principale mission de l'association puisque celle ci est inscrite dans sa charte » Ligne 23-24</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Inscription dans la charte de l'association</li> <li><input type="checkbox"/> émergence nouveaux modèles de production et de consommation</li> </ul>
Association 6	<p>N'énumère pas les 10 ambitions, l'aborde en termes de globalité</p> <p>« Alors du coup on s'était dit que les principales ambitions c'était difficile de les prioriser, mais on a quand même réussi à le faire en se disant que les ambitions à privilégier vu que c'était au</p>

	<p><i>niveau de Rennes Métropole, c'était avant tout des actions relatives à l'action publique, et qu'on mettait en secondaire ce qui était relatif aux habitants et aux citoyens. » L35-38</i></p> <p><i>« nous on s'était dit que tout était hyper important d'autant plus avec ce qu'on vit aujourd'hui donc voilà c'est pour dire qu'on avait tous mis tout très important sur ce deuxième item » Ligne 46-47</i></p> <p><i>« pour nous tout était prioritaire parce que tout était lié donc on ne voyait pas comment avancer sur un sujet et pas sur l'autre » Ligne 49-50</i></p> <p><input type="checkbox"/> Fait le choix de prioriser les actions relatives à l'action publique et mettre en secondaire ce qui est relatif aux habitants et aux citoyens</p>
--	---

Les différentes réponses aux entretiens concernant le fait de choisir certaines ambitions du PCAET selon leur degré d'importance montrent plusieurs phénomènes. D'une part, certaines entités n'ont pas pu les prioriser, parce qu'ils considéraient que chaque ambition était importante : « *La difficulté est que tout est, tout est très important et qu'il est difficile de prioriser* ». D'autre part, certaines entités ont considéré qu'il était important d'unir le volet écologique du PCAET avec le volet social. En effet, selon l'Association 4, il faudrait rendre prioritaire « *La rénovation des bâtiments, et des habitations. Car cela permet de faire une pierre de coup d'un point de vue à la fois social et donc écologique* ». Ce point de vue est également partagé par le Syndicat 1 : « *il n'y a pas de transition écologique sans aussi transition sociale, on ne peut pas faire évoluer les modes de production ou transformer la façon de produire sans que les salariés soient impliqués et donc accompagner dans cette transition là* » ; « *ça a évidemment un impact sur les métiers, donc sur les compétences nécessaires pour exercer les métiers, donc ça a un impact aussi sur la formation, la formation professionnelle* ». Pour cette entité, les structures établies doivent s'adapter aux nouveaux modèles de consommation et il est nécessaire de faire preuve de pédagogie, notamment par la formation professionnelle.

Enfin, certaines structures entendent des actions à l'échelle de l'habitant « *pour ceux qui n'ont pas la possibilité de faire du télé-travail. Améliorer l'offre du transport en commun pour accéder à Rennes* » ( Entretien Association 4) ou des actions à une échelle plus globale « *Alors du coup on s'était dit que les principales ambitions c'était difficile de les prioriser, mais on a quand même réussi à le faire en se disant que les ambitions à privilégier vu que c'était au niveau de Rennes Métropole, c'était avant tout des actions relatives à l'action publique, et qu'on mettait en secondaire ce qui était relatif aux habitants et aux citoyens* ».

Cette question montre une différence de point de vue de la part de certaines entités mais toutes imaginent des actions concrètes pour mettre en place les ambitions du PCAET.

## Partie 2 - Les actions et objectifs de votre structure

La partie deux de l'entretien traite sur les différentes actions et objectifs des structures, nous analyserons donc les 9 entretiens effectués, en faisant ressortir les problèmes que certaines structures peuvent rencontrer, leurs attentes, et les actions actuelles et futures en faveur du changement climatique.

Association 1	<p><b>Économie circulaire :</b></p> <p>Ligne 115 : <i>"C'est plus une logique abandonnée au niveau de la gouvernance économique que au niveau individuel."</i></p>
Association 2	<p><b>Mobilité :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Les associations ont utilisées le document PDU, afin de déterminer des objectifs.</p> <p>Ligne 49 : <i>"Action sur des sujets comme PDU, sur les attentes."</i></p> <p><b>Économie circulaire :</b></p> <p>Ligne 43 : <i>"Acheter le plus local possible réflexe des plus pauvres, ou récupération des invendus."</i></p> <p><input type="checkbox"/> Un besoin d'action politique en faveur de l'économie circulaire</p>
Administration 1	<p><b>Mobilité :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Les vélos électriques peuvent être un bon compromis pour ne pas utiliser la voiture</p> <p>« il y a eu une action de mobilisation des salariés sur la mobilité. Maintenant la structure est dotée d'un véhicule électrique de service, de 2 vélos électriques de service et il y a toute une action d'amorçage de la pratique du vélo électrique auprès des salariés avec plusieurs cohortes de 10-12 salariés qui ont fait des périodes d'expérimentation pendant 6 mois. »Ligne 52</p>



	<p><b>Performance énergétique :</b></p> <p><input type="checkbox"/> En terme d'action, des travaux sont attendus en faveur de la rénovation thermique des bâtiments.</p> <p><i>« Le bâtiment siège de la structure est une passoire thermique et il a été décidé récemment de déménager et de construire un autre bâtiment ailleurs »</i>Ligne 100</p> <p><b>Économie circulaire :</b></p> <p><i>« La synergie inter entreprise c'est complètement de l'économie circulaire. On a développé autour de ces actions de synergie inter entreprise un catalogue des ressources, on a créé une communauté des boîtes à ressource du 35. Cette communauté c'est à la fois une communauté Linkdin de gens qui peuvent se transférer des infos, des demandes, c'est le bon coin des entreprises du 35 »</i>Ligne 188</p> <p><b>Recyclage :</b></p> <p><i>« Dans les locaux oui. On a trois poubelles par tour. Pour trier les papier les emballages. »</i> Ligne 204</p>
Syndicat 1	<p><b>Mobilité :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Les associations et syndicats sont beaucoup dans la communication et la sensibilisation en faveur du covoiturage. Ils possèdent peu de moyens financiers pour investir dans d'autres domaines.</p> <p><i>« incitation qui est forte sur le covoiturage" Ligne 75</i></p> <p><b>Performance énergétique :</b></p> <p><i>"les bâtiments ne sont pas à nous donc là ça limite" Ligne 100</i></p> <p><b>Communication :</b></p> <p><i>"sensibilisation à travers des revues" Ligne 106</i></p>

<p>Association 3</p>	<p><b>Mobilité :</b></p> <p><i>« une grosse promotion du covoiturage, ça se pratique bien » Ligne 28</i></p> <p><b>Performance énergétique :</b></p> <p><i>« Étant accueillis dans des locaux tiers, il est difficile d'agir sur la performance énergétique. » Ligne 19</i></p> <p><b>Communication :</b></p> <p><i>« on a un camion aménagé dédié aux événements auxquels on participe », "jeu de société", "animation dans le monde scolaire", "éducation à la rivière", "toilettes sèches" lors des événements.. » Ligne 25</i></p>
<p>Association 4</p>	<p><b>Mobilité :</b></p> <p><i>« Il n'y a pas grand-chose, on demande de mettre en place des vélos électriques à disposition, c'est pratique et écologique. Pour aller aux réunions on n'arrive pas en transpirant comme avec un vélo normal... ou même des trottinettes électriques, des choses qui pourraient être faites. » Ligne 48</i></p> <p><b>Communication :</b></p> <p><i>« Des café citoyens avec la question écologique qui revient sur les sujets qui sont abordés. Il y a des actions sur Maison de Suède et Bréquigny » Ligne 65</i></p>
<p>Entreprise 1</p>	<p><b>Économie circulaire :</b></p> <p><i>« on est en retard la dessus » Ligne 217</i></p> <p><b>Recyclage :</b></p> <p><i>"tout ce qui est collecte, valorisation des déchets de bureau, papier, et c'est pour ça on travaille avec des filiales maintenant de l'économie sociale et solidaire" et ligne 106 "oui, on a déjà des chantiers où on a récupéré 100% des matériaux, réutilisables, donc je sais qu'il y a eu des chantiers extrêmement rares, mais sinon en moyenne on a eu 70% de récupération des matériaux" Ligne 70</i></p>

Association 5	
Association 6	<p><b>Économie circulaire :</b></p> <p>« Les achats responsables, on anime également un pôle d'animation territoriale qui est sur l'économie circulaire qui s'appelle les ECONOTES, c'est l'idée d'identifier des coopérations économiques d'acteurs du territoire qui créent des boucles sur le territoire". Ligne 139</p>

□ Cette deuxième partie d'entretien permet de mettre en lumière les ressentis des différentes structures vis à vis du PCAET :

Une transition sociale semble nécessaire pour un changement de consommation et de production, accompagner d'actes politiques fort provenant de la métropole Rennaise et plus généralement de l'Europe, afin de fournir plus de fond à l'élaboration de différentes actions sur le changement climatique. De plus une vulgarisation du PCAET semble nécessaire.

Association 1, ligne 83 : *"le climat est notre coeur de métier j'ai envie de dire et donc forcément on fait plus que ce qui est demandé de faire puisque nous on a milité pour que Rennes Métropole fasse plus que ce qu'elle demande aujourd'hui."*

Association 2, ligne 47 : *"Il est urgent d'intervenir plus fortement sur le problème du changement climatique avec des actions politiques plus importantes, cohérentes par rapport aux problèmes"*

Association 5, ligne 37 : *"Critique du PCAET sur les mesures insuffisantes dans les ambitions"*  
 Syndicat 1, ligne 37 : *"il n'y a pas de transition écologique sans aussi transition sociale, on ne peut pas faire évoluer les modes de production ou transformer la façon de produire sans que les salariés soient impliqués et donc accompagner dans cette transition"*

Concernant la transition écologique, certains enjeux ressortent concernant l'implication plus massive des citoyens dans les projets futurs (vulgarisation des documents), une action politique plus importante, des ambitions plus grandes et un apport financier nécessaire à la mobilisation.

### Partie 3 : Actions et opinions à titre individuel

	<b>Vous sentez vous informé.e sur le changement climatique ?</b>
Association 1	<input type="checkbox"/> Sensibilisation du grand public pourrait être renforcée  <i>« on vit dans un système qui amène à produire plus et consommer plus. Si nous expliquer que la remise en cause d'un système productif serait plus bénéfique que les petits gestes alors ça serait une grande évolution de la pensée des gens. » ligne 100, 103-107</i>
Association 2	<i>« via des lectures, la vie professionnelle avec des rencontres association et partage de connaissances envers les différentes populations. » ligne 52</i>
Administration 1	<i>« ça fait plus de 10 ans ou 15 ans que je fais une sensibilisation au changement climatique l'adaptation » ligne 236</i>
Syndicat 1	<input type="checkbox"/> Sentiment d'être informé grâce aux travaux réalisés par la structure ou les informations qu'on lui a fournis.  <i>“Oui, je pense être plutôt bien informé “ ligne 122</i>
Association 3	
Association 4	<i>« Perso, oui je pense que je fais partie des personnes informées » ligne 84</i>
Entreprise 1	<input type="checkbox"/> Sentiment d'être informé :  <i>« Globalement oui » ligne 244</i>
Association 5	<input type="checkbox"/> Sentiment d'être assez informé, notamment grâce à son implication dans l'association <i>ligne 40</i>
Association 6	<input type="checkbox"/> Sentiment d'être informé  <i>« me concernant la dessus je suis assez informée, là je vais répondre en mon nom propre aujourd'hui » ligne 18</i>
	<b>Sentiment de sécurité face au changement climatique</b>
Association 1	<input type="checkbox"/> Sentiment de sécurité le concernant mais pas concernant les génération futures  <i>“Moi oui, mon enfant un peu moins”, ligne 121</i>
Association 2	<input type="checkbox"/> A l'échelle de la société le changement climatique représente un gros danger pour tous.
Administration 1	<input type="checkbox"/> Ne se sent pas réellement en sécurité

	<input type="checkbox"/> Individu optimiste, observe une prise en main auprès des nouvelles générations.  <input type="checkbox"/> Nombreux défis  <i>« Sentiment de sécurité on ne peut pas dire ça. » ligne 244</i>
Syndicat 1	
Association 3	
Association 4	<input type="checkbox"/> Sentiment d'inquiétude pour les générations futures.  <i>"Comment ne pas pouvoir être inquiet au vu de la situation, pour mes enfants et éventuels petits enfants mais pour tout le monde, la jeune génération" ligne 88</i>
Entreprise 1	
Association 5	<input type="checkbox"/> Sentiment de sécurité mais pas à l'échelle mondiale, référence aux catastrophes liées à la mondialisation.  <i>« Je reste pessimiste à l'échelle mondiale et pense qu'il y aura forcément des catastrophes et que ce n'est que le début et tout est lié à la mondialisation » ligne 43</i>
Association 6	<input type="checkbox"/> Sentiment d'insécurité  <i>« Non je ne pense pas du tout qu'on soit préparé, il n'y a pas d'éducation aux risques, rien n'est fait donc je ne pense pas » ligne 186</i>

Sur la question climatique, on remarque que pour les individus de toutes structures confondues, tous se sentent suffisamment informés sur le changement climatique. On peut noter d'autant plus que le fait d'être impliqué dans une association renforce l'information de l'individu mais aussi de par leur travail. Le réseau social a aussi son importance sur ce point, l'échange.

En revanche sur la question de la sécurité, majoritairement un sentiment de sécurité est présent actuellement, ce n'est pas le cas pour les générations futures.

	<p><b>Quelles sont vos actions personnelles pour agir à votre échelle sur le changement climatique ? (Est-ce suffisant selon vous ? Pourriez-vous aller plus loin ? Si absence d'actions, quels sont les freins ?)</b></p>
--	--

Association 1	<p><i>“je raisonne toujours par l'inverse du raisonnement de consommation, quand je vais.. par défaut je me déplace en vélo et je considère que l'utilisation de la voiture doit être une contrainte pour moi, qu'elle soit financière, stationnement, bouchon ou autre.” ligne 148</i></p>
Association 2	<p><i>« Tri sélectif, compostage, renforcer l'isolation du logement, utilisation chaudière, achat du bio » ligne 59</i></p> <p><input type="checkbox"/> Sollicitation de l'entourage</p>
Administration 1	<p><input type="checkbox"/> Isolement de la maison, changement de chaudière, vélo électrique, préoccupation sanitaire: manger sain, local, intérêt sur la fabrication (économie circulaire), sollicitation familiale à la pratique du vélo</p> <p><i>« j'ai isolé ma maison, je l'ai retapé avec des matériaux naturels : chaux, bois, terre. » Ligne 25</i></p> <p><i>« Au niveau des emballages c'est grosse grosse préoccupation pour le moment. Sur la partie achat, la préoccupation pour être honnête c'est d'abord une préoccupation sanitaire : manger sain, manger local. La le local me concerne plus, limiter les transports de marchandises, les produit de saison ça oui.” Ligne 265</i></p> <p><input type="checkbox"/> Porte également un intérêt à l'économie circulaire</p> <p><i>« Je suis régulièrement en train de chercher ou c'est fabriquer, d'où ça vient. » Ligne 271</i></p>
Syndicat 1	<p><input type="checkbox"/> Pratique le jardinage,réalisation d'un compost</p> <p><i>« je suis passionné de jardin donc je fais du compostage, et j'ai un composteur ici » ligne 124</i></p>

Association 3	<input type="checkbox"/> Mobilité douce au quotidien, trajet à pied ou transports en commun <input type="checkbox"/> Difficulté : « <i>pompe à chaleur ce serait un enfer pour les voisins</i> » Ligne 44 <input type="checkbox"/> L'ancienneté de son habitation et la faible performance énergétique qu'il en retirerait. <input type="checkbox"/> Volonté de s'impliquer mais les conditions actuelles de son habitat font obstacle: problème de rénovation énergétique.
Association 4	<input type="checkbox"/> Ancien production BIO <input type="checkbox"/> Achat en circuit court <input type="checkbox"/> Utilisation du vélo à 90 % <input type="checkbox"/> Sollicitation auprès de son entourage de la pratique du vélo <p>«Mais je reconnais que la peur est une bonne excuse pour ne pas faire du vélo. Contrairement à ce que dit la municipalité, il n'y a pas de quoi être fière à Rennes en terme de pistes cyclables. » Ligne 100</p>
Entreprise 1	<input type="checkbox"/> Implication de l'individu dans son comportement <p>« <i>Je trie mes déchets, j'ai un compost, je fais mon propre jardin, je prends des produits locaux, je télé-travaille au maximum, j'ai réduit au maximum mon électricité, je sais plus quoi vous dire, voilà c'est un mode de vie, je change peu de vêtements</i> » ligne 250</p>
Association 5	<input type="checkbox"/> Voiture au gaz, <input type="checkbox"/> Alimentation bio et locale (AMAP) <input type="checkbox"/> Isolement maison : rénovation énergétique récente moins de 3 ans
Association 6	<p>« <i>Du coup je fais de la consommation responsable, j'évite les transports trop polluant, j'évite de prendre la voiture au maximum, j'ai pas eu de voiture pendant quelques années, je fais du vélo, j'utilise les transports en commun, l'alimentation je fais attention, au niveau des énergies voila, j'ai pas eu le choix sur le fournisseur, j'ai du travail à faire la-dessus, du coup que dire d'autre</i> » ligne 191</p>

	<p><b>Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour vous rendre au travail ? (En fonction : quelles améliorations ?) (-Si méthode douce (vélo, TC...): sollicitez-vous votre entourage à ce type de déplacement?)</b></p>
Association 1	<input type="checkbox"/> Utilisation du vélo
Association 2	<input type="checkbox"/> Voiture gazole – l'individu se projette dans un achat futur : voiture hybride  <i>« Vélo quand le temps le permet. » ligne 66</i>
Administration 1	<input type="checkbox"/> Utilisation du vélo électrique (50% environ) et voiture  <i>« J'utilise le vélo à assistance électrique pour aller bosser. Pas complètement donc là aussi il y a de la marge de progrès. » Ligne 258</i>
Syndicat 1	<input type="checkbox"/> Utilisation du vélo, du bus et du TER  <i>« Alors, majoritairement.. la voiture, malheureusement. Je fais sûrement plus de voiture que de vélo, j'habite en périphérie, quoi que ça dépend des périodes..j'utilise le TER pour aller à Rennes et le Bus. » Ligne 140</i>
Association 3	<input type="checkbox"/> Utilisation des mobilités douces au quotidien, trajet à pied sinon transports en commun
Association 3	
Association 4	
Entreprise 1	<input type="checkbox"/> Utilisation de la voiture  <i>« je suis régional donc je prends la voiture, le train c'est insuffisant » ligne 255</i>
Association 5	<input type="checkbox"/> « La voiture (roulant au gaz), bus ou transports en commun » ligne 58

Concernant le comportement individuel, tous les enquêtés sont d'une manière ou d'une autre réellement impliqués dans leur geste afin de limiter les impacts sur notre planète. On peut noter que l'utilisation du vélo est largement utilisée, favorisée si le temps le permet. Ils agissent également à travers la pratique du jardinage, du compost. Le tri des déchets est une pratique régulièrement utilisée. L'isolement de la maison est aussi recherché, toutefois notons que des



difficultés peuvent intervenir, avoir la volonté de s'impliquer mais qu'il n'est pas possible d'agir (rénovation énergétique ne rime pas avec ancienne maison).

De même que pour se rendre au travail, la mobilité douce est largement adoptée. Nous pouvons faire un parallèle sur la réticence, la peur de certaines personnes à l'utilisation du vélo dans la ville de Rennes, par faute d'un aménagement pour lequel certains tronçons, axes restent dangereux à traverser. A partir de cette remarque, nous observons que les changements de comportements doivent être accompagné d'actions de la commune afin d'apporter davantage de sécurité aux citoyens.

	<b>Pensez vous que le document PCAET soit le moyen adéquat, pour répondre aux enjeux actuels de Rennes Métropoles en matière de climat ?</b>
Association 1	<p><input type="checkbox"/> Le PCAET est un moyen nécessaire mais pas suffisant : Idée de reprise en main par la société civile, les associations, étudiants pour porter les initiatives et pas attendre les politiques.</p> <p><i>“Adéquat..c'est nécessaire mais ce n'est pas suffisant.. hum.. il met en avant de grandes avancées je pense que l'une des plus grandes c'est celle sur l'isolation des bâtiments et sans le PCAET on ne peut pas le faire”, “Par contre il y a d'autres choses à faire... et euh.. c'est aux.. c'est à la société civile peut-être de se prendre en main au travers du conseil de développement, au travers des étudiants, au travers d'association pour porter plus loin les bonnes idées, les alternatives plutôt que d'attendre les politiques.”</i> Ligne 193</p>
Association 2	<p><i>“Bon moyen mais pas ouvert à tout public, devrait être enrichi des réponses du débat public”. Ligne 69</i></p> <p><input type="checkbox"/> Nécessité d'impliquer davantage le public, pour l'appropriation des ambitions et des problèmes actuels.</p>
Administration 1	<p><input type="checkbox"/> Nécessité de simplifier le document pour les entreprises et les citoyens.</p> <p><i>« Le document a besoin d'être décliné par cibles en termes de communication. Il faut qu'il y ait un document qui soit facile à comprendre pour les citoyens. Il faut qu'il y ait un document qui soit facile à comprendre pour les entreprises. Parce que balancer un document avec autant</i></p>

	<p>d'ambitions c'est relativement hermétique. »Ligne 294</p>
Syndicat 1	<p><input type="checkbox"/> Sensibilisation complexe</p> <p>«Absolument pas» ligne 168</p> <p>« Voyez si on veut aller vers la sensibilisation du plus grand nombre sur des actions simples et concrètes.. Le PCAET d'abord dans son intégralité, je serais bien curieux de savoir combien l'ont lu dans son intégralité.. et si tous les élus eux mêmes..en ont eu connaissance. Si je dis tous les élus, je dis des 43 communes, des conseillers municipaux, 2000 personnes. Si on fait un sondage sur les 2000 personnes, conseillers municipaux de Rennes métropoles, je serais surpris de savoir justement combien l'ont lu, combien savent exactement ce qu'il y a dedans. » ligne 170</p>
Association 3	<p><input type="checkbox"/> Le PCAET repose sur le citoyen : paradoxe, le citoyen est celui qui en a le moins connaissance</p> <p>« le gros handicap du plan climat c'est que beaucoup de chose reposent sur les citoyens. Le reste, c'est les collectivités, le gouvernement, le monde économique". Or, les citoyens sont les moins au courant de l'existence de documents tels le PCAET. Ce dernier "est un programme de travail, intéressant pour les élus mais pour mobiliser les citoyens c'est plus compliqué. Il ajoute également "les difficultés à mobiliser les entreprises » ligne 35</p>
Association 4	<p><input type="checkbox"/> Le PCAET est un outil mais pas suffisant voir pas compatible avec les politiques actuelles.</p> <p>« C'est un outil... par contre je pense que fondamentalement la question du climat est une question politique qui remet en cause des grands choix politiques précédents... La métropolisation qui est une mise en concurrence de quelques grandes villes en France. Basée sur l'attractivité. Personnellement je pense que continuer cette politique et vouloir se battre pour améliorer la qualité de l'air... c'est comme essayer de remplir un tonneau qui se vide. » Ligne 105</p>
Entreprise 1	<p>« Suffisant je ne sais pas, si c'est mis en œuvre oui, voila si c'est un plan d'action où on associe</p>

	<i>toutes les parties prenantes dont notre société, ça peut le faire, sinon non..» Ligne 259</i>
Association 5	<input type="checkbox"/> Uniquement pour répondre aux enjeux actuels et à l'échelle de rennes métropoles (manque de projection dans le futur)  <i>« Le PCAET est un moyen adéquat, pour répondre aux enjeux actuels des communes de RM. Les objectifs et les ambitions ne vont pas assez loin et devraient être plus approfondis et repensés à une plus grande échelle » ligne 62</i>
Association 6	<i>“Je dirai que c’est pas suffisant, c’est bien de partir de quelque chose” ligne 219</i>

	<b>Le PCAET vous a-t-il aidé, à entrevoir des solutions durables en faveur de l'environnement ?</b>
Association 1	<i>“Ça n’a rien changé” ligne 203</i>
Association 2	L'individu avait déjà des connaissances liées à l'implication dans l'association et la participation de la structure dans l'élaboration du PCAET.
Administration 1	<input type="checkbox"/> Remise en cause du marché avec le projet : <i>« 6000 logements rénovés je ne vois pas comment ça peut se faire aux conditions techniques et économiques actuelles du marché.» ligne 300</i>
Syndicat 1	<input type="checkbox"/> Le PCAET n'a pas aidé à entrevoir des solutions durables pour l'environnement.  <i>“il n’y a rien de nouveau pour nous. Après ce qui est nouveau et important, c’est mieux connaître les parties prenantes de l’entreprise 1 qui travaillent et qui sensibilisent sur ces questions-là. Donc il faut à mon avis plus de réunions d’animation, du PCAET pour réunir, notamment les gens de l’entreprise 1 qui peuvent apporter des solutions” Ligne 272</i>
Association 3	<i>” Non, le PDU était plus intéressant, mais le PCAET est un document technique/ complexe, peu lisible et avec peu d’impact pour les populations d’Association 2” ligne 75</i>

Association 4	<input type="checkbox"/> Solutions concrètes observées lors de réunions or les politiques actuelles va à l'encontre de ce qu'elle demande.  <i>“J’ai pu constaté au sein des réunions... des solutions concrètes avec des alliances ... avec des gens auxquels je ne m’attendais pas. Mais cela ne remet pas en cause ce que j’ai dit pour la question précédente. “ Ligne 112</i>
Entreprise 1	
Association 5	
Association 6	<i>“Pour moi c’est peu parce que je suis dans une démarche d’éducation dans un groupe depuis des années, je pense que c’est une base commune et partagée donc ça c’est bien c’est positif, mais après faut peut être aller au-delà. Et après toute la difficulté c’est de faire en sorte que les acteurs économiques se disent qu’au-delà d’une contrainte c’est avant tout une nécessité pour certains une opportunité, mais j’ai pas eu l’impression d’avoir appris beaucoup de choses.” ligne 222</i>

### Autres éléments intéressants :

#### Syndicat 1 :

Critique « *Le PCAET d’abord dans son intégralité, je serais bien curieux de savoir combien l’ont lu dans son intégralité.. et si tous les élus eux mêmes..en ont eu connaissance. » Ligne 171*

Observation d’un manque d’intérêt par les élus et un manque de diffusion de l’information pour le PCAET.

Critique de l’accessibilité du document : « *C’est pas avec ça qu’on va pouvoir mobiliser les gens.. Hors pour avoir des résultats il faut mobiliser tout le monde... C’est pas un document.. pédagogique y compris pour les élus » Ligne 181*

Critique de la diffusion du document : « *Et.. les élus des communes.. car il y a une grande partie, et ça je peux vous le certifier qu’ils savent même pas que ça existe » Ligne 188*

□ Observation d'un désintérêt d'une partie de la population : « *Et je ne parle pas du citoyen lambda qui lui ça lui passe à 10 000 d'altitude* » Ligne 190

#### **Association 4 :**

□ Observe un paradoxe entre les convictions nationales en terme d'attractivité et une exigence sur le climat : « *je pense que fondamentalement la question du climat est une question politique qui remet en cause des grands choix politiques précédents... La métropolisation qui est une mise en concurrence de quelques grandes villes en France. Basé sur l'attractivité. Personnellement je pense que continuer cette politique et vouloir se battre pour améliorer la qualité de l'air... c'est comme essayer de remplir un tonneau qui se vide.* » Ligne 105

#### **Observation :**

Lorsque nous avons interrogé les enquêtés lors des entretiens pour savoir si le PCAET était le moyen adéquat et si il était porteur de solutions durables. Nous avons observé des réponses mitigées à travers la mobilisation. Il ressort des entretiens un sentiment que les élus et les citoyens portent un intérêt limité sur le sujet. D'autre part, ce qui est mis en avant c'est la remise en cause du système politique. En effet, les convictions nationales, d'avoir une attractivité omniprésente sur le territoire n'est pas compatible avec le souhait d'agir sur le climat. Le PCAET est nécessaire mais doit être modifié pour prouver de son efficacité. Le PCAET n'aurait d'après un enquêté une incidence qu'à l'échelle de Rennes métropole. Les ambitions et objectifs doivent s'inscrire sur le long terme. Enfin, sur l'idée que le PCAET soit porteur de solutions durables, il n'a pas réellement permis d'avoir de solutions innovantes. Les enquêtés ne cesse de préciser que le document est trop complexe. L'implication du citoyen est nécessaire pour agir et combattre le changement climatique.



Photo Lionel Le Saux pour le Télégramme

UNIVERSITÉ RENNES 2 - MASTER AMÉNAGEMENT ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ET

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT - RENNES MÉTROPOLE

---

## " Baromètre climat"

MAI 2020



**Conseil de  
développement**  
Métropole de Rennes